NOVALI
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : 4 Rue Duguesclin – 69006 LYON
431 934 603 RCS LYON
La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Madame, Messieurs,

Nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de votre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels et consolidés comprennent chacun le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions de l'article L.232-1 - II du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport notamment sur :

- la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé,
- l'évolution prévisible de l'activité,
- les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice,
- les activités de la Société en matière de recherche et de développement.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, vos Commissaires aux comptes vous présenteront également leur rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

I. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

a) Méthode de consolidation

Nous vous rappelons que les comptes consolidés de notre groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Pour information, les données relatives à l'exercice précédent ne sont également comptabilisées sous ce format. L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur le résultat et sur la présentation des comptes consolidés.

Par ailleurs, nous vous informons que le Groupe a appliqué par anticipation, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société.

Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

b) Périmètre de consolidation

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a eu une durée de 12 mois. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société Akceo qui clôture son exercice le 30 septembre,
- Et de la société Savoie Communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les présents comptes consolidés d'une situation au 31 décembre 2024),
- La société Urban Space qui clôturera le 31 décembre 2025 (intégration dans les présents comptes consolidés d'une situation au 31 décembre 2024).

Les comptes consolidés vous sont présentés en euros.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par la mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe, ne sont pas consolidées.

c) Variations de périmètre au cours de l'exercice écoulé

Les sociétés suivantes ont clôturé leur premier exercice le 31 décembre 2024 et ont été consolidés pour la première fois. :

- **Pour la Branche RH (travail temporaire et recrutement)**
 - SOV INSERTION - création de société – 1er consolidation
 - NOVALI HR - création de société - création de société – 1er consolidation

- **Pour la Branche Hôtellerie**
 - LOTEL - création de société – 1er consolidation

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- LES CARRES PEGASES – Acquisition de titres – 1er consolidation

- **Pour la Branche Autres participations**

 - NOVAL INVEST - création de société – 1er consolidation
 - NOVAL CENTRALE ACHATS - création de société – 1er consolidation

Nous vous rappelons que la société URBAN SPACE clôture ses comptes le 31 décembre 2025, et que sa consolidation a été faite sur la base d'une situation nette au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons que la méthode de consolidation de la SAS LAB EVENT FACTORY (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration globale à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société. Cette prise de contrôle a induit l'entrée dans le périmètre de la SEP DOUBLE MIXTE qui est consolidée par intégration proportionnelle.

En outre, nous vous rappelons que le pourcentage d'intérêts du groupe dans les sociétés AXESS INTERIM, TALENTYS RH, LA FINANCIERE SOVITRAT et ALPHIKA a diminué du fait du fait de la cession de titres intervenue le 28 mai 2024 à la société PHYLIA.

Enfin, nous vous rappelons que société ALPHIKA (ex-CL CONSULTING) a absorbé les sociétés URVIKA ALPHEE et ADB INTERNATIONAL qui ont été radiées et par conséquent sont sorties du périmètre de consolidation.

d) Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

Sociétés	% de détention directe	% d'intérêt	Activité principale
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR (ex-ALGREEN)	0.93%	0,93%	Produits agroalimentaires
NEOLIFE	5%	5%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0.26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Fonds d'investissement filière BTP et numérique
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN (Ex BUM)	3.44%	3.44%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1,89%	1,89%	Studio d'enregistrement
BLYND PRODUCTION	1.86%	1.86%	Livre Audio
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Promotion immobilière
JB LEASER	5.26%	5.26%	Startup du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de formation / IA
GOOD STEPS	5%	5%	Logiciel CSRD
LYON ASVEL FEMININ	2,66%	2,66%	Club de sport

Nous vous informons également que notre groupe a pris une participation dans les sociétés suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- **<u>Souscription par Novali au capital des sociétés suivantes</u> :**

 - **GOOD STEPS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à 42 rue de l'Ouest – 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 903 725 216, ayant une activité de logiciel CSRD à hauteur de 5%,

 - **SCI DU PARC**, société civile immobilière, dont le siège social est situé 29 rue du Commandant Faurax - 69006 LYON, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 441 292 059, ayant une activité immobilière à hauteur de 0,33%,

- **<u>Souscription par Noval Events dans le capital des sociétés suivantes :</u>**

 - **LYON ASVEL FÉMININ,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 451 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 534 560 552, équipe de basket lyonnaise à hauteur de 2,86 % ;

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- **FRANCE DOUBLAGE PARTNERS,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 101 rue Marietton, 69009 Lyon, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 905 140 463 ayant une activité de holding d'une société de doublage à hauteur de 1,89%.

II. PRESENTATION DU GROUPE ET DES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE

A. PRESENTATION DU GROUPE NOVALI

La Société est un holding qui contrôle et anime directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans cinq branches :

- La branche « ressources humaines/travail temporaire »,
- La branche « recrutement »,
- La branche « évènementiel »,
- La branche « hôtellerie-Para-hôtellerie »,
- La branche « autres participations ».

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activités, à définir et à décider la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, la Société siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales et participations.

B. ACTIVITE DES BRANCHES DU GROUPE

a) Branche « ressources humaines/travail temporaire »

Sous l'animation de Novali, la branche dédiée aux ressources humaines et au travail temporaire a développé, depuis plus de 45 ans, un réseau structuré de 64 agences d'emploi au 31 décembre 2024. Implantées au sein des principaux pôles économiques du territoire national, ces agences opèrent sous plusieurs enseignes reconnues, notamment « Groupe Sovitrat », « Keys Intérim » et « SATT Intérim ».

Ce réseau national permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

Par ailleurs, le Groupe Sovitrat est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et est partenaire du réseau APRIME (qui est un réseau de professionnels indépendants du secteur de l'intérim).

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

De même, toutes nos agences sont en cours de certification du label ECOVADIS pour accompagner son engagement sociétal et responsable, et certaines ont la certification MASE ou CEFRI.

Nous vous rappelons qu'à la clôture de l'exercice, Novali détenait dans cette branche :

- directement 95% du capital et des droits de vote de SOVITRAT 01 et indirectement 84,55% des filiales SOVITRAT 02 à 64,

- directement 89 % de la Société Auxiliaire de Travail Temporaire – S.A.T.T, et indirectement 79,21 % des filiales de cette dernière SATT INDUS et SATT GC et SATT 02,

- directement 85 % du capital et droits de vote de la société AXESS INTERIM et indirectement 75,65 % de sa filiale AXESS GC,

- directement 85 % du capital et des droits de vote de la société TALENTYS RH,

- directement 85% de la société SOV INSERTION ((RCS LYON 987 533 379),

 directement 85% NOVALI HR, filiale portugaise créée pour accompagner les besoins en recrutement au Portugal.

- directement 84,73 % de la société LA FINANCIERE SOVITRAT,

- directement 60 % du capital et des droits de vote des sociétés KEYS RH et KEYS EVENTS,

Nous vous rappelons que notre Groupe a récemment élargi son champ d'activité dans le secteur du travail temporaire, en créant le 15 mars 2024 une nouvelle structure dénommée SOV INSERTION, spécifiquement dédiée au travail temporaire d'insertion. Cette société a pour objet de favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté, à travers des missions d'intérim et des actions d'accompagnement adaptées. Elle constitue le véhicule du Groupe pour le développement de cette offre à visée sociale. Son établissement principal est situé 135 avenue Paul Semard à Avignon.

Par ailleurs, la société NOVALI HR, détenue à 85 % par Novali, a clôturé son premier exercice au 31 décembre 2024. Cette société portugaise, dotée d'un capital de 50 000 € (NIPC 518155862), se concentre sur le recrutement local et complète l'offre internationale du groupe. Elle a été constituée le 22 mai 2024 et dispose d'une agence physique à Setubal. De même, depuis la clôture de l'exercice, notre société a souscrit à hauteur de 100% du capital et des droit de vote de la société KEYS 03 (RCS LYON 942 830 571). Cette dernière opère sous la marque « Keys Intérim » et a pour objet social, le travail temporaire.

Dans le cadre de la stratégie fixée par NOVALI la branche « ressources humaines/travail temporaire » a poursuivi son développement commercial de l'activité « travail temporaire ».

En parallèle, NOVALI a décidé que la branche ressources humaines et travail temporaire dans le cadre de sa stratégie de développement accélère l'étude des cibles d'acquisitions externes, en particulier pour renforcer ses nouvelles offres, ou encore densifier son maillage territorial. En 2024, plusieurs opportunités ont été ciblées et sont en cours d'étude.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Par ailleurs, au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé à diverses améliorations, notamment par le renforcement des équipes commerciales dans les agences du groupe, au travers de divers recrutements ciblés et de formations des équipes.

Dans la continuité de la réorganisation opérationnelle commerciale engagée au dernier trimestre 2023 visant à rendre plus efficaces les actions de développement commercial, en particulier sur les postes de directeurs de région, un nouveau Directeur des opérations commerciales a intégré la branche ressources humaines et travail temporaire en octobre 2024. Ses missions principales s'articulent autour de deux priorités :

- La définition d'un nouveau plan de développement commercial, avec une stratégie de diversification des segments de marché ;
- La direction opérationnelle des activités commerciales pour l'ensemble des marques de la branche RH.

En outre, nous vous rappelons que de cette même réorganisation, il avait été décidé que les missions dites « régaliennes » de gestion opérationnelle jusque-là assumées par les directeurs de région, seraient reprises par les services supports du siège et par les consultantes formation. Nous vous informons que cette nouvelle organisation ayant démontré son efficacité, elle sera maintenue à l'avenir.

Par ailleurs, dans le cadre de l'animation de cette branche, Novali a mis en place une politique d'ouverture d'agences afin de compléter le maillage territorial par l'ensemble des marques du Groupe. En ce sens, les agences suivantes ont été ouvertes au cours de l'exercice écoulé :

- L'agence de Fréjus spécialisée en BTP,
- L'agence de Cavaillon généraliste,
- L'agence de Marseille spécialisée en BTP,
- L'agence de Paris Magenta spécialisée en gros œuvre,
- L'agence de Paris République spécialisée en second œuvre,
- L'agence de Montmélian spécialisée en BTP,
- L'agence du Mans généraliste,
- L'agence d'Avignon spécialisée en insertion (ETTI),
- Les filiales qui portent la marque KEYS ont ouvert :
 - L'agence de Chambéry spécialisée en BTP,
 - L'agence de Marne la Vallée spécialisée en transport,
 - L'agence de Meyzieu spécialisée en BTP,

Dans le même esprit, il a également été décidé de relocaliser certaines de nos agences dans de nouveaux locaux, soit dans un souci d'offrir à nos collaborateurs un environnement de travail plus agréable et mieux aménagé, soit pour bénéficier d'un emplacement plus stratégique ou premium. C'est notamment le cas pour :

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- L'agence d'Avignon, désormais installée au sein du Marché d'Intérêt National d'Avignon ;

- L'agence précédemment située dans l'aéroport de Paris, qui a été transférée du Dôme vers le bâtiment Roissytech, également situé sur le site aéroportuaire ;

- L'agence de Saint-Jean-de-Maurienne, qui a quitté la rue de la République pour s'implanter rue de la Libération, dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés à nos besoins ;

- L'agence de Nantes, relocalisée dans les bureaux d'Alphika, situés rue Roi Albert.

Parallèlement, la Société a poursuivi ses investissements dans la digitalisation du Groupe à travers plusieurs initiatives structurantes notamment :

- Le développement et l'implémentation de nouvelles fonctionnalités sur son application métier « SOV by SOVITRAT », dans une logique d'amélioration continue ;

- Le déploiement de l'outil Clicknwork, retenu comme ATS (Applicant Tracking System) pour le pilotage des bases candidats et la gestion commerciale. Une feuille de route a été définie pour l'année 2024, en collaboration avec les équipes du service Transformation Digitale, afin de développer les fonctionnalités clés nécessaires au soutien de la croissance commerciale ;

- Le renforcement de l'outil « Attributions de marchés », avec l'intégration de nouveaux départements pour soutenir l'expansion de nos activités dans l'ensemble des métiers du BTP ;

- La poursuite de la refonte des sites internet du Groupe, dans une optique d'uniformisation et de valorisation de l'ensemble des marques rattachées à la branche « Ressources humaines / Travail temporaire ».

A travers ces diverses actions, Novali a accentué son action auprès de la branche « ressources humaines/travail temporaire » pour ainsi lui permettre de poursuivre son développement, et de renforcer son positionnement comme un opérateur « Phygital ».

b) <u>Branche « recrutement »</u>

Nous vous rappelons qu'au début de l'exercice, la branche était alors composée des entités suivantes :

- **CL CONSULTING**, qui détenait **LASKIER CONSULTING SWITZERLAND**, société de droit suisse spécialisée en conseil en recrutement ;

- **ALTURION**, cabinet de recrutement repris en 2021 via procédure collective ;

- **ATRIX INTERNATIONAL**, cabinet de chasse intégré au groupe depuis 2021

- **URVIKA ALPHEE**, cabinet de recrutement orienté top management et management de transition, acquis dans le cadre d'une procédure collective, le 20 mars 2024 via quatre fonds de commerce du groupe Urvika ;

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Dans un contexte économique marqué par un net ralentissement du marché du recrutement en France, plusieurs opérations structurantes ont été engagées au cours de l'exercice écoulé, dans une logique de rationalisation et de consolidation de cette branche :

1- Réorganisation de la branche et refonte de l'identité de marque

Afin de renforcer la cohérence de l'offre et l'unité de la branche, plusieurs opérations structurantes ont été engagées au cours de l'exercice :

- le 28 mai 2024, l'associée unique a cédé 15 % du capital social et des droits de vote de la société CL CONSULTING (soit 210 actions sur 1 400 avant augmentation de capital) au profit de la société PHYLIA (RCS LYON 844 610 220).

- le 24 décembre 2024, par décision des associés, la société CL CONSULTING a changé de dénomination sociale pour devenir ALPHIKA, afin d'unifier l'identité de la branche Recrutement. Cette nouvelle dénomination marque la volonté de Novali de fédérer l'ensemble des activités de recrutement du groupe sous une bannière commune, plus lisible et cohérente.

Le même jour, CL CONSULTING (devenue ALPHIKA) a absorbé les sociétés URVIKA ALPHEE (RCS Lyon 501 995 617) et ADB INTERNATIONAL (RCS Lyon 434 316 600), cette dernière étant l'ancienne dénomination de la société ATRIX INTERNATIONAL, dans le cadre d'une opération de fusion intra-groupe. Cette fusion, motivée par des considérations d'efficience opérationnelle et de simplification de la structure, s'est traduite par une augmentation de capital de 864 700 €, portant le capital social de la société absorbante à 1 004 700 €, désormais divisé en 10 047 actions de 100 € chacune.

2- Mutualisation des outils et des espaces

La réorganisation s'est accompagnée d'une harmonisation des outils métiers et d'une mutualisation des ressources notamment par :

- la mise en place d'une nouvelle plaquette commerciale à destination des clients,
- le déploiement de la signature électronique pour l'ensemble des documents contractuels,
- et la mise en production de l'ATS T4S sur l'ensemble des entités de la branche, permettant une gestion unifiée des candidatures, commandes et facturation

Par ailleurs, Novali a décidé la refonte des sites internet ainsi que la mise en place d'un plan de communication renforcé à l'occasion du lancement de cette nouvelle marque. Les équipes marketing se sont mobilisées afin que le déploiement de l'ensemble soit opérationnel en 2025.

Sur le plan immobilier, la rationalisation s'est traduite par le regroupement des équipes sur de nouveaux sites :

En effet, en 2023, les équipes parisiennes ont emménagé dans de nouveaux locaux situés au 175-177 rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt, à la suite de la signature d'un bail en date du 27 janvier 2023. Ces locaux abritent les business units Alphika Paris et Alphika Médical.

En 2024, dans cette même logique, l'équipe lyonnaise précédemment installée à Lyon 6ème a été relocalisée à Caluire-et-Cuire, dans le cadre de la constitution de la Business Unit (BU) Alphika

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Lyon. Cette BU a par la suite intégré de nouveaux bureaux de 475 m² au 5 avenue de Poumeyrol, Caluire-et-Cuire.

3- Développement commercial et international

Nous vous rappelons que sur le plan international, la branche recrutement du Groupe dispose de deux sociétés ;

- La société LASKIER CONSULTING SWITZERLAND, entité de droit suisse dont l'activité est centrée sur le recrutement dans le domaine du luxe et de l'horlogerie. Cette dernière, détenue à 100% par Alphika, a réalisé un chiffre d'affaires en 2024 de 19 982 francs suisses et a constaté un bénéfice de 3 120 francs suisses.

- Le Cabinet Atrix International, désormais dénommé Alphika Médical a réussi au cours de l'exercice écoulé, à renforcer sa présence en Italie. Le but étant d'accompagner au mieux les besoins de ses clients en France.

Sur le plan national, nous vous informons que depuis l'ouverture de l'exercice 2025, l'activité de la branche recrutement du groupe est désormais structurée autour de quatre Business Units :

- ALPHIKA Lyon,
- ALPHIKA Paris,
- ALPHIKA Nantes,
- ALPHIKA Médical,

Cette nouvelle structuration vise à accroître la lisibilité de l'offre, favoriser la spécialisation sectorielle et renforcer les synergies avec la branche RH du Groupe.

Sur le plan économique, l'exercice a été marqué par une progression du chiffre d'affaires. Cette croissance s'inscrit toutefois dans un contexte de tension du marché, et une baisse de la demande de recrutement des entreprises.

Le Groupe demeure attentif aux opportunités de croissance externe, en France comme à l'étranger, afin de renforcer les synergies avec sa ressources humaines et travail temporaire et d'accroître sa capillarité commerciale auprès des clients.

c) Branche « événementielle »

Créée en juin 2016, NOVAL'EVENTS s'inscrit au cœur de l'organisation de la branche « événementielle » du groupe.Elle pour objet social l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Nous vous rappelons que la Société détient :

- 100 % de la société NOVAL'EVENTS qui détient elle-même directement :
 - 76,09 % de la société LAB EVENT FACTORY,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- 69,90 % de la société L'ISLE,
- 41,40 % de la société LA CIMENTERIE,
- 33,01 % de la société BEL AIR CAMP,
- 33 % de la société LA COMPAGNIE DE PORTLAND,
- 30 % de la société GM SPORTS CONSULTING,
- 4.05% de la société STADE METROPOLITAIN,
- 5 % de la société MAELO GERLAND 2,
- 2,66 % de la société LYON ASVEL FEMININ
- 1,86 % de la société BLYND PRODUCTION,
- 1,89% de la société France DOUBLAGE,
- 1,59% de la société INS.

– Directement 50,05 % de SAVOIE COMMUNICATION.

Nous vous rappelons que le Groupe possède des participations à hauteur de :

- 16,64% de la société de COOP MAG,
- 0,31% de la société LOU RUGBY,

0,26% de la société GL EVENTS SPORTS.Novali est intervenu auprès des différentes entités pour définir et assister la mise en œuvre de leur stratégie de développement. Novali poursuit ainsi son rôle d'animation et de soutien auprès de ses filiales, notamment dans le cadre de leurs opérations de restructuration et de développement.

À ce titre, et dans le prolongement de l'ambition portée par la société GM SPORT de faire évoluer son tournoi vers le statut de WTA 500, Novali accompagné cette dernière notamment en 2023 lors du rachat des parts sociales des associés minoritaires du tournoi WTA 250 de Lyon.

Cette année, dans la continuité de cet accompagnement, Novali a appuyé GM SPORT dans la concrétisation de la fusion des tournois WTA 250 de Lyon et de Strasbourg. A ce jour et avec l'appui de Novali, GM SPORT est devenu un acteur majeur du Tennis en France.

Par ailleurs, Novali a renforcé sa participation au capital de la société LAB EVENTS FACTORY, en devenant actionnaire majoritaire. En effet, aux termes d'une décision des associés en date du 23 juillet 2024, la société Noval Events, filiale de Novali, a souscrit à une augmentation de capital de LAB EVENTS FACTORY par voie d'incorporation de compte courant d'associé. Cette opération a permis à Noval Events de porter sa participation de 45 % à 76,09 % du capital social. Cet investissement poursuit un double objectif : renforcer les fonds propres de la société LAB EVENTS FACTORY et permettre l'acquisition d'une galerie d'art située à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

La société SEP DOUBLE MIXTE, filiale de LAB EVENTS FACTORY, a réalisé une performance jugée satisfaisante sur l'exercice écoulé, et ce malgré un léger recul du nombre d'événements organisés en 2024.

Pour mémoire, la société LAB EVENTS FACTORY, spécialisée dans l'organisation d'événements, avait fait l'objet d'une restructuration significative au cours de l'exercice 2023, soutenue par Novali. Cette opération de restructuration, rendue nécessaire après les difficultés rencontrées par le secteur à la suite de la crise sanitaire, a permis à la société de stabiliser son activité et de clôturer l'exercice 2024 à l'équilibre.

Dans le prolongement de sa stratégie de diversification dans le secteur sportif en région lyonnaise, le groupe Novali a renforcé sa présence dans le basket-ball féminin en souscrivant, le 18 juin 2024, au capital de la société LYON ASVEL FÉMININ – LDLC ASVEL, pour un montant de 100 000 euros, représentant 2,66 % du capital et des droits de vote.

Cet investissement s'inscrit dans la continuité des prises de participation déjà réalisées par le groupe dans le rugby (LOU RUGBY, STADE MÉTROPOLITAIN) et dans le basket-ball masculin (LDLC ASVEL), consolidant ainsi sa position dans les principales disciplines sportives de la métropole lyonnaise.

S'agissant de la société BEL AIR CAMP, le groupe Novali a poursuivi son accompagnement, en soutenant notamment la création de la filiale Bel Air Textile, dédiée au développement d'un espace de coworking industriel à destination de l'industrie textile. Par ailleurs, Novali est intervenue activement dans la restructuration de la SAS BEL AIR CAMP, confrontée à d'importantes difficultés organisationnelles au cours de l'exercice 2024.

Le groupe a par ailleurs élargi son portefeuille de participations en souscrivant via Noval Events à l'augmentation de capital de la société France DOUBLAGE, propriétaire des Studios Anatole. Cette opération vient compléter la participation prise l'année précédente dans la société BLYND PRODUCTION, spécialisée dans la création et la distribution de livres audio. Novali est ainsi désormais associé à la fois dans la structure portant les studios d'enregistrement et dans celle en charge de la production et de la diffusion de contenus audio.

Enfin, nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société Noval Events a acquis 8,33 % du capital et des droits de vote de la société Maelo Gerland 3, à la suite de sa souscription à l'augmentation de capital intervenue le 21 janvier 2025 et réalisée le 28 février 2025, pour un montant de 150 000 euros correspondant à 150 000 actions.

d) <u>Branche « hôtellerie et para-hôtellerie »</u>

Novali a créé la branche « hôtellerie et para-hôtellerie » en 2018 en constituant la société en nom collectif NOVAL'RESORT qu'elle détient directement à 99,99 %. Cette dernière a acquis et gère deux biens immobiliers en Grèce destinés à la location de standing avec tous les services associés (les villas TAMA et AZZOLA).

La saison estivale 2024 a été très satisfaisante pour la villa Tama. Les actions de publicité menées en amont ont permis d'avoir un excellent taux de remplissage pour celle-ci. Toutefois, pour la Villa Azola, l'exercice est un peu plus nuancé. Le taux de remplissage a été moins important mais l'exercice se clôture avec un trésorerie stabilisée grâce aux bons résultats de l'autre villa.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Toujours dans le cadre du développement de cette branche, Novali a procédé en janvier 2024, à l'acquisition de 52,17% du capital et des droits de vote de la société LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel dans le 7eme arrondissement de Lyon.

En parallèle, Novali à travers sa filiale Noval Resort a également créé une sous filiale, dénommée LOTEL qui porte 50% de l'immobilier des Carrés Pégases. De plus, cette société a acquis le 29 juillet 2024, un appartement situé dans la 14eme arrondissement de Paris.

La société LOTEL avait été initialement été créée sous la forme d'une société civile. Toutefois, par décision des associés en date du 11 décembre 2024, cette dernière a été transformée en société en nom collectif et Novali a racheté 99% du capital et droit de vote de celle-ci.

Pour finir, Novali, dans sa stratégie de développement de sa branche para hotellière a créé la société URBAN SPACE. Cette dernière aura pour vocation, la mise à disposition d'espaces partagés (coworking) pour des entreprises et entrepreneurs du bassin lyonnais. Cette dernière entrera en activité dans les mois à venir.

e) La branche « Autres participations »

Cette branche regroupe l'ensemble des participations détenues par Novali en dehors de ses pôles d'activités principaux. Il s'agit essentiellement de participations minoritaires dans des sociétés qui ont un lien direct ou indirect avec les autres branches du Groupe, notamment dans les secteurs de la dématérialisation, du sport, des fournisseurs stratégiques ou encore de la presse.

Parmi ces diverses participations, nous vous rappelons que Novali exerce une influence significative sur quatre d'entre elles : NOVAL INVEST, AKCEO, AMPERE SA et FINANCIÈRE DES CONFLUENTS, au sein desquelles elle siège dans les organes de gouvernance notamment avec une place de membre du comité stratégique des sociétés AKCEO et FINANCIERE DES CONFLUENTS.

Elle assure également une représentation active dans la gouvernance des participations jugées stratégiques pour les activités du Groupe.

Toujours dans le cadre de cette branche, Novali a poursuivi ses investissements minoritaires au cours de l'exercice écoulé en souscrivant à hauteur de :

- 5% dans le capital de la société GOOD STEPS, société d'édition de logiciel CRDS, (acquisitions de 3 actions)
- 0,33 % dans le capital de la société SCI DU PARC, société immobilière (acquisition d'une action)

Depuis la clôture de l'exercice, la société a acquis 1,56% du capital de la société LACLAREE (RCS LYON 820 569 218) par conversion des BSA AIR précédemment souscrits en actions. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de lunettes.

Par ailleurs, dans le cadre de ses autres investissements, Novali a souscrit à 100% dans le capital et droits de vote de la société NOVAL INVEST. L'objectif pour Novali est de faire de cette société le véhicule de son activité de marchand de biens qui en cours de développement.

Dans le même esprit, une autre entité, la société NOVAL CENTRALE ACHATS, a été créée le 5 mars 2024. Elle a pour vocation de centraliser l'ensemble des achats réalisés par la branche Travail Temporaire du Groupe. Cette mutualisation permet d'optimiser les dépenses, de renforcer le

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

pouvoir de négociation et de rationaliser les processus d'achat. Cette dernière est détenue à 100 % par Novali.

f) Fonds de dotation

Créé en 2023, Noval'Mécénat est un fonds de dotation mis en place dans le but de porter une partie des actions sociétales du Groupe.

Ce dernier a pour objet, en priorité sur le territoire de la Métropole française, de soutenir et conduire toute mission d'intérêt général visant à porter ou soutenir des projets ayant un fort impact sociétal notamment à caractère social, médico-social, éducatif, culturel et/ou environnemental en faveur des personnes les plus démunies et/ou vulnérables et/ou précaires et ce, notamment au travers de :

- L'inclusion professionnelle et entrepreneuriale ;
- La protection de l'enfance et l'aide aux personnes dépendantes ;
- L'amélioration des conditions de vie des plus démunis ;
- Les causes orphelines.

Ce dernier est entre autres financé par le mécénat des structures composant le Groupe NOVALI.

Pour sa première année d'existence, le fonds a été doté d'un budget de 300 000 euros. Une enveloppe qui a permis de financer neuf projets, portés par des associations et des acteurs de terrain. Ces projets ont été rigoureusement sélectionnés avec l'appui du comité d'orientation, et validés par le Comité de Décision. Ces deux Comités sont composés de collaborateurs du Groupe, garants de la pertinence et de l'alignement des actions financées avec les valeurs du fonds.

Parmi les projets soutenus cette année, il y a notamment :

-
- AIR 2 a pour objectif de faire connaître les métiers de l'informatique à travers des activités ludiques. Elle s'adresse à un public de jeunes âgés de 12 à 16 ans, issus des quartiers prioritaires.
- RHESO propose une offre globale d'accompagnement visant à favoriser la promotion sociale des personnes en difficulté. Ses actions couvrent l'accès au logement, aux soins et à l'insertion professionnelle. L'association porte une attention particulière aux personnes en situation d'isolement ou de fragilité, tant sur le plan social qu'économique ou sanitaire. Elle accompagne notamment les familles victimes de violences conjugales.
- L'École de la Différence œuvre à construire le parcours de vie de jeunes porteurs de handicap moteur, afin de les mener vers l'autonomie. Elle propose un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins éducatifs et sociaux. Le public visé est constitué de jeunes âgés de 12 à 20 ans.
- Vibrations accompagne les enfants dans la découverte de leur créativité, de leurs talents et de leurs passions. L'association vise à favoriser leur épanouissement d'enfants issus de familles en situation de fragilité financière et sociale.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- O Pas Vers Toi utilise l'attelage équin comme support d'activité pour créer du lien social. L'association propose des balades en calèche et des moments de contact avec les chevaux afin de rompre l'isolement. Elle s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

- Petit Monde soutient les familles confrontées à des parcours de soins lourds pour leurs enfants malades. L'association met en place des maisons d'accueil situées à proximité des hôpitaux pour enfants, afin de permettre aux parents de rester proches de leurs enfants hospitalisés.

- Docteur Clown, redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie. Grâce à une équipe de 150 clowns professionnels, l'association intervient dans plus de 70 services pédiatriques et offre chaque année plus de 100 000 spectacles aux enfants, à leurs familles et aux soignants.

- Moissons Nouvelles s'adresse à tous les publics en situation de précarité, sans aucune exclusion. L'association agit dans une logique d'accompagnement global, en offrant des solutions pour protéger, accueillir, soigner, éduquer et insérer culturellement, professionnellement et économiquement les personnes démunies, isolées ou en difficulté d'adaptation.

Aujourd'hui, Noval'Mécénat a trouvé son rythme de croisière. Le fonds s'inscrit dans une dynamique pérenne, à la fois souple et structurée, lui permettant d'agir concrètement aux côtés des porteurs de projets.

C. ACTIVITES DE LA SOCIETE

Comme au cours des exercices précédents, la Société anime ses filiales et sous-filiales au travers des comités stratégiques pour chaque branche d'activité évoquée ci-dessus et selon leurs conventions respectives.

En particulier, la Société fournit également un ensemble de prestations de services aux sociétés composant ses différentes branches d'activité dans les domaines de compétence suivants :

- La gestion comptable et financière des sociétés du groupe,
- L'élaboration des prévisionnels et des budgets et plus généralement, la mise en place et l'exploitation d'une gestion prévisionnelle et contrôlée,
- L'établissement de relations avec les organismes bancaires et toutes négociations avec lesdits organismes en vue notamment de la mise en place de concours financiers.,
- Le suivi des comptes de résultats,
- L'établissement des déclarations fiscales et sociales,
- La préparation des situations intermédiaires et du bilan annuel,
- La gestion administrative du personnel permanent des sociétés du groupe (établissement des paies et tous services annexes),
- L'établissement d'actes juridiques à usage interne,
- La tenue de la comptabilité,
- La relation avec les commissaires aux comptes,
- La gestion du crédit-clients et des relations avec les assureurs-crédit,
- La gestion du plan de formation du personnel permanent des sociétés du groupe,
- Le recouvrement de créances clients en précontentieux et contentieux,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- La mise à disposition d'un personnel permanent au siège pour la gestion et le contrôle du parc informatique, la mise à jour des logiciels de gestion, la gestion du serveur, des bases de données et du logiciel de gestion comptable,
- La négociation et/ou la centralisation des achats informatiques pour la cohérence du parc de matériels et de logiciels,
- La sélection et la supervision des prestataires extérieurs amenés à intervenir sur l'informatique des sociétés du groupe,
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des bulletins de paies, charges sociales, chèques de salaires, chèques d'acomptes…
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des factures clients,
- La gestion comptable et financière est assurée exclusivement par le Directeur Administratif et Financier ; les autres prestations sont assurées par ce dernier et ses collaborateurs.

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'animation de toutes ses branches d'activité et à l'aide de ses comités stratégiques, la Société :

- décide et oriente la politique financière des sociétés du groupe,
- décide et arrête les choix de financement de leurs investissements pour leur développement et leur croissance interne,
- décide et arrête les choix de financement de la croissance externe,
- décide la politique de placement de la trésorerie des sociétés de la branche RH/Travail Temporaire et Recrutement confiée à LA FINANCIERE SOVITRAT et choisit les produits, outils ou services adaptés, assurant la meilleure rentabilité et la meilleure sécurité ;
- recherche les meilleures conditions, auprès de tous établissements financiers, pour les ressources à court, moyen ou long terme nécessaires à la couverture des besoins de trésorerie ou de financement des sociétés du groupe, et est, à cet égard, l'interlocuteur unique des établissements financiers,
- assure la garantie des engagements commerciaux des sociétés du groupe, comme ceux résultant de leurs obligations légales dans le cadre de leur activité, en fournissant toutes cautions, avals ou garanties.

III. RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSOLIDE

a) Comptes annuels

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Un rappel des comptes des deux exercices précédents est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois derniers exercices

	Au 31 décembre 2024 (12 mois)	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2022 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	8 824 691 €	8 098 123 €	7 868 054 €
Subvention d'exploitation	19 000 €	38 833 €	11 333 €
Transfert de charges et reprises des provisions	6 433 €	411 430 €	41 887 €
Total des produits exploitations	8 850 235 €	8 548 401 €	7 921 311 €
Autres achats et charges externes	3 236 543 €	2 589 582 €	1 999 823 €
Charges fiscales (impôts et taxes)	210 136 €	180 201 €	199 626 €
Salaires	1 831 758 €	1 722 780 €	1 239 796 €
Charges sociales	672 697 €	630 668 €	463 050 €
Dot prov et amort	277 319 €	252 525 €	747 787 €
Total Charges d'exploitation	6 234 619 €	5 375 764 €	4 650 105 €
Résultat d'exploitation	2 615 615 €	3 172 636 €	3 271 205 €
Résultat financier	5 559 591 €	23 707 094 €	5 776 837 €
Résultat courant avant impôt	8 175 207 €	26 879 731 €	9 048 042 €
Résultat exceptionnel	(3 019) €	(107 925) €	90 513 €
Impôts sur les bénéfices	831 013 €	1 300 016 €	1 064 750 €
Résultat net	**7 341 174 €**	**25 471 789 €**	**8 073 806 €**
Total du bilan	88 462 596 €	86 679 491 €	87 637 152 €

b) Comptes consolidés

Nous allons vous présenter les principaux chiffres des comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois précédents exercices

	Au 31 décembre 2024 (12 mois)	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2022 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	**216 494 818 €**	**211 052 767 €**	**202 609 530 €**
Actif net immobilisé	51 136 903 €	46 995 614 €	42 781 907 €
Capitaux propres (part groupe)	104 457 411 €	96 529 887 €	111 437 753 €
Résultat d'exploitation	**13 119 667 €**	**15 459 968 €**	**16 762 038 €**
Résultat financier	1 911 771 €	3 499 478 €	2 346 335 €
Résultat net (des entreprises intégrées)	11 173 133 €	14 530 567 €	14 150 863 €
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 482 563 €	14 479 247 €	13 930 138 €
Résultat net (part groupe)	**9 005 882** €	**12 712 356 €**	**12 227 911 €**
Impôt sur les bénéfices	(3 848 482) €	(5 345 017) €	(4 990 425 €)
Total du bilan consolidé	**182 233 819 €**	**178 073 658 €**	**188 877 076 €**

IV. MODIFICATION DANS LES PARTICIPATIONS DU GROUPE

a) Modifications des participations directes

Nous vous rappelons que le 28 mai 2024, dans le cadre de la stratégie de structuration des branches RH (travail temporaire et recrutement) initiée depuis plusieurs années, Novali a cédé à PHYLIA dont le bénéficiaire effectif est Patrice Artigue, qui est également dirigeant opérationnel et membre du comité stratégique de ces deux branches, une partie du capital des sociétés suivantes, à savoir :

- 15% de la SAS AXESS INTERIM,
- 15% de la SAS TALENTYS RH,
- 15% de la SAS LA FINANCIERE SOVITRAT,
- 15% de la SAS ALPHIKA (ex- CL CONSULTING),
- 15% de la SAS URVIKA ALPHEE (ex HBDI),

Depuis cette cession, la participation de Novali dans ces dernières est passée de 100% à 85%.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Nous vous rappelons également que par décision en date du 24 décembre 2024, la société URVIKA ALPHÉE a été absorbée par la société ALPHIKA dans le cadre d'une opération de fusion par voie d'absorption. La société absorbée URVIKA ALPHÉE a été radiée du registre du commerce à l'issue de l'opération.

Au 31 décembre 2024, nous vous informons que notre société a pris part au capital des sociétés suivantes :

- à hauteur de 100% la société NOVAL CENTRALE ACHATS
- à hauteur de 100% la société NOVAL INVEST
- à hauteur de 100% la société URBAN SPACE
- à hauteur de 99% la société LOTEL
- à hauteur de 85% la société SOV INSERTION
- à hauteur de 85% la société NOVALI RH
- à hauteur de 52,17% la société LES CARRES PEGASES
- à hauteur de 5% dans la société GOOD STEPS
- à hauteur de 5% dans la société NEOLIFE (la participation est passée de 3,75% à 5%)
- à hauteur de 2,66% dans la société LYON ASVEL FEMININ
- à hauteur de 1,89% dans la société France DOUBLAGE
- à hauteur de 0,33% dans la société SCI DU PARC

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations directes de Novali.

Nous informons toutefois que depuis la clôture de l'exercice, que notre société a constitué la société KEYS 03. Cette dernière a été immatriculée le 03 avril 2025 et elle clôturera son premier exercice au 31 décembre 2025. Elle détient la totalité du capital et des droits de vote de cette dernière.

Elle a aussi acquis 1,56% du capital de la société LACLAREE (RCS LYON 820 569 218) pour un montant total de 106 090 euros.

b) <u>Modifications des participations indirectes</u>

1. <u>Branche ressources humaines et travail temporaire</u>

Par actes en date du 28 mai 2024, à la société PHYLIA a acquis la totalité des actions qu'elle détenait dans chacune des sociétés suivantes, soit 11 % du capital :

- des sociétés SOVITRAT 02 à SOVITRAT 64,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- des sociétés SATT, SATT INDUS, SATT GC et SATT 02,
- de la société AXESS GC.

À l'issue de cette opération, la participation de la société SOVITRAT 01 dans ces entités demeure inchangée à hauteur de 89 % au 31 décembre 2024.

Il en est de même de la participation des sociétés SATT et AXESS INTERIM dans leurs filiales qui sont respectivement restées à 79,21% et 75,65%.

2. Branche Recrutement

Nous vous rappelons que la société ABD INTERNATIONAL, qui était détenue à 100% par URVIKA ALPHEE a été absorbée le 24 décembre 2024, puis radiée dans la foulée.

3. Branche Evènementielle

Novali a renforcé sa participation au capital de la société LAB EVENTS FACTORY, en devenant actionnaire majoritaire. En effet, aux termes d'une décision des associés en date du 23 juillet 2024, la société Noval Events, filiale de Novali, a souscrit à une augmentation de capital de LAB EVENTS FACTORY par voie d'incorporation de compte courant d'associé. Cette opération a permis à Noval Events de porter sa participation de 45 % à 76,09 % du capital social.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations indirectes de cette branche

Depuis la clôture de l'exercice, Noval Events pris une participation de 8,33% dans Maelo Gerland 3.

4. Branche Hôtellerie

Néant

5. Branche « autres participations »

Néant

V. PARTICIPATIONS DU GROUPE – ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

En application des articles L.233-6 et L.233-16 du Code de commerce, le groupe a été constitué des filiales et participations visées ci-dessous au 31 décembre 2024.

a) Filiales et participations directes

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Sociétés	% détention	CA au 31.12.2024	Résultat net au 31.12.2024	Activité principale
Branche RH et TT				
SOVITRAT 01	95,00 %	7 718 552 €	**8 866 560 €**	**Travail temporaire**
S.A.T.T	89,00 %	2 697 500 €	135 610 €	Travail temporaire
AXESS INTERIM	85%	959 354 €	223 907 €	Travail temporaire
TALENTYS RH	85 %	221 138 €	-7 031 €	Activité de travail à temps partagé
SOV INSERTION	85%	167 089	11 257	Travail temporaire d'insertion
NOVALI HR	85%	3 589 €	(43 498) €	Recrutement de Travailleurs temporaires
LA FINANCIERE SOVITRAT	84,73 %	213 136 €	134 913 €	Société de centralisation de trésorerie
KEYS RH	60,00 %	3 751 479 €	140 320 €	Travail temporaire
KEYS EVENTS	60,00 %	3 901 944 €	**172910**	Travail temporaire
Branche Recrutement				
ALPHIKA	85 %	4 474 573 €	(643 673) €	Tous conseils en recrutement
Branche Evènementielle				
NOVAL'EVENTS	100,00 %	0 €	-32 761 €	Conseils en matière d'organisation d'événements
SAVOIE COMMUNICATIONNN & EVENEMENTS	50,05 %	9 872 €	363 326 €	Sérigraphie.
Branche Hôtellerie				
NOVAL'RESORT	99,99 %	620 805 €	(248 599) €	Location et services hôteliers
LOTEL	99%	90 489	(183 503)	Location et services hôteliers
CARRE PEGASE	52,17%	1 869 591 €	**206 301**	Services hôteliers
Branche Autres participations				
NOVAL CENTRALE ACHATS	100%	725 875	(3 532)	Centrale d'achats
NOVAL INVEST	100%	0	(9 890)	Marchand de biens
OPEN CITY	70,00 %	328 156 €	-70 846 €	SCI

b) <u>Participations indirectes de la branche « ressources humaines/travail temporaire</u>

Société	RCS	Activité	% de détention	Résultat au 31/12/2024	CA au 31/12/2024
SOVITRAT 02	421 183 658	Travail temporaire	84,55%	165 168,63 €	3 822 247,77 €
SOVITRAT 03	450 040 928	Travail temporaire	84,55%	95 923,84 €	4 764 996,66 €
SOVITRAT 04	450 042 601	Travail temporaire	84,55%	12 981,76 €	2 801 471,19 €
SOVITRAT 05	450 619 697	Travail temporaire	84,55%	50 299,19 €	1 756 632,51 €
SOVITRAT 06	484 140 777	Travail temporaire	84,55%	350 159,69 €	5 454 114,15 €
SOVITRAT 07	484 140 801	Travail temporaire	84,55%	107 364,95 €	2 436 221,87 €
SOVITRAT 08	484 140 827	Travail temporaire	84,55%	28 647,08 €	3 182 987,94 €

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

SOVITRAT 09	484 140 900	Travail temporaire	84,55%	107 432,65 €	4 295 578,93 €
SOVITRAT 10	484 140 934	Travail temporaire	84,55%	93 512,43 €	2 806 199,43 €
SOVITRAT 11	484 592 563	Travail temporaire	84,55%	77 833,71 €	976 382,02 €
SOVITRAT 12	439 872 912	Travail temporaire	84,55%	336 179,32 €	7 666 375,00 €
SOVITRAT 13	507 509 776	Travail temporaire	84,55%	-14 535,19 €	993 834,32 €
SOVITRAT 14	517 715 637	Travail temporaire	84,55%	329 682,93 €	5 132 929,69 €
SOVITRAT 15	534 652 052	Travail temporaire	84,55%	87 942,04 €	1 770 722,04 €
SOVITRAT 16	535 041 206	Travail temporaire	84,55%	126 373,30 €	3 062 855,49 €
SOVITRAT 17	535 041 149	Travail temporaire	84,55%	281 993,57 €	3 320 769,40 €
SOVITRAT 18	788 652 543	Travail temporaire	84,55%	216 720,51 €	4 361 469,36 €
SOVITRAT 19	788 652 626	Travail temporaire	84,55%	130 210,44 €	1 687 479,77 €
SOVITRAT 20	788 771 293	Travail temporaire	84,55%	15 959,77 €	2 190 274,43 €
SOVITRAT 21	798 650 040	Travail temporaire	84,55%	57 212,09 €	3 959 039,92 €
SOVITRAT 22	798 650 065	Travail temporaire	84,55%	56 086,49 €	982 834,72 €
SOVITRAT 23	804 895 928	Travail temporaire	84,55%	197 533,43 €	3 969 546,97 €
SOVITRAT 24	805 256 468	Travail temporaire	84,55%	286 405,69 €	4 171 029,06 €
SOVITRAT 25	804 895 902	Travail temporaire	84,55%	136 587,50 €	1 864 810,88 €
SOVITRAT 26	813 889 284	Travail temporaire	84,55%	91 177,67 €	2 493 965,33 €
SOVITRAT 27	813 888 641	Travail temporaire	84,55%	28 834,95 €	1 292 910,75 €
SOVITRAT 28	823 233 838	Travail temporaire	84,55%	-5 246,21 €	1 150 703,58 €
SOVITRAT 29	823 233 846	Travail temporaire	84,55%	34 823,00 €	2 455 377,72 €
SOVITRAT 30	823 233 853	Travail temporaire	84,55%	-24 374,61 €	2 621 901,27 €
SOVITRAT 31	823 233 879	Travail temporaire	84,55%	-35 142,16 €	1 128 656,89 €
SOVITRAT 32	823 233 887	Travail temporaire	84,55%	-1 673,30 €	2 024 952,88 €
SOVITRAT 33	831 740 485	Travail temporaire	84,55%	2 442,24 €	2 203 280,45 €
SOVITRAT 34	831 740 550	Travail temporaire	84,55%	59 152,50 €	1 124 278,40 €
SOVITRAT 35	832 556 393	Travail temporaire	84,55%	67 423,91 €	961 911,23 €
SOVITRAT 36	832 556 476	Travail temporaire	84,55%	123 823,44 €	1 229 649,06 €
SOVITRAT 37	832 556 575	Travail temporaire	84,55%	34 060,76 €	1 629 973,34 €
SOVITRAT 38	832 556 658	Travail temporaire	84,55%	37 827,62 €	569 576,03 €
SOVITRAT 39	832 556 682	Travail temporaire	84,55%	5 002,69 €	2 201 360,06 €
SOVITRAT 40	832 556 740	Travail temporaire	84,55%	150 425,84 €	5 554 652,80 €
SOVITRAT 41	844 780 569	Travail temporaire	84,55%	73 982,29 €	1 386 267,94 €
SOVITRAT 42	844 780 585	Travail temporaire	84,55%	144 130,85 €	3 242 085,21 €
SOVITRAT 43	844 780 593	Travail temporaire	84,55%	135 429,65 €	3 573 246,95 €
SOVITRAT 44	878 305 531	Travail temporaire	84,55%	128 877,49 €	1 722 198,86 €
SOVITRAT 45	878 305 747	Travail temporaire	84,55%	72 488,88 €	2 312 976,57 €
SOVITRAT 46	878 305 556	Travail temporaire	84,55%	497 244,60 €	5 056 920,47 €
SOVITRAT 47	879 101 541	Travail temporaire	84,55%	340 010,71 €	7 402 151,82 €
SOVITRAT 48	878 305 606	Travail temporaire	84,55%	103 206,07 €	1 757 210,35 €

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

SOVITRAT 49	878 343 649	Travail temporaire	84,55%	87 826,29 €	3 612 891,95 €
SOVITRAT 50	890 231 723	Travail temporaire	84,55%	52 847,34 €	2 649 290,58 €
SOVITRAT 51	890 231 699	Travail temporaire	84,55%	70 623,06 €	3 503 405,74 €
SOVITRAT 52	890 231 772	Travail temporaire	84,55%	145 601,87 €	2 275 236,96 €
SOVITRAT 53	890 231 780	Travail temporaire	84,55%	51 883,85 €	1 631 595,84 €
SOVITRAT 54	890 231 806	Travail temporaire	84,55%	116 941,69 €	2 864 105,04 €
SOVITRAT 55	910 193 192	Travail temporaire	84,55%	309 580,08 €	4 238 676,81 €
SOVITRAT 56	910 193 234	Travail temporaire	84,55%	137 506,33 €	3 917 441,14 €
SOVITRAT 57	905 154 829	Travail temporaire	84,55%	48 382,45 €	4 071 316,23 €
SOVITRAT 58	905 154 407	Travail temporaire	84,55%	32 274,47 €	2 275 806,69 €
SOVITRAT 59	910 234 038	Travail temporaire	84,55%	186 958,09 €	4 890 675,33 €
SOVITRAT 60	910 193 275	Travail temporaire	84,55%	55 399,51 €	2 345 175,49 €
SOVITRAT 61	910 193 317	Travail temporaire	84,55%	446 504,57 €	6 414 796,21 €
SOVITRAT 62	910 233 956	Travail temporaire	84,55%	315 591,49 €	5 327 733,34 €
SOVITRAT 63	910 193 325	Travail temporaire	84,55%	1 290,19 €	2 258 721,57 €
SOVITRAT 64	910 193 374	Travail temporaire	84,55%	-14 750,04 €	2 219 012,41 €
AXESS GC	918 339 276	Travail temporaire	75,65%	308 341 €	3 764 890 €
SATT Indus	910 579 903	Travail temporaire	79,21%	206 446 €	2 299 982 €
SATT GC	918 339 276	Travail temporaire	79,21%	214 005 €	3 526 337 €
SATT 02	978 501 146	Travail temporaire	79,21%	12 863€	877 295 €

c) <u>Participations indirectes de la branche « Recrutement »</u>

Nous vous rappelons que :

- La société CL CONSULTING est devenue ALPHIKA en suite d'une décision des associés en date du 24 décembre 2024.

- la société ALPHIKA détient 100 % du capital et des droits de vote de LASKIER CONSULTING SWITZERLAND, société de droit suisse ayant pour activité principale le conseil en recrutement, a réalisé un chiffre d'affaires 19 981,50 francs suisses et a constaté un bénéfice de 3 120,68 francs suisses à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2024.

- la société ADB INTERNATIONAL (dont le capital était détenu 100 % par la société URVIKA ALPHEE) a été absorbée le 24 décembre 2024 par la société ALPHIKA.

- Et que par conséquent, à la clôture de l'exercice cette branche ne comptait plus de participation indirecte.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

d) <u>Participations indirectes de la branche « événementiel »</u>

Société	% détenu	CA au 31.12.2024	Résultat net au 31.12.2024	Activité principale
L'ISLE	69,90 %	705 845 €	10 413 €	Gestion du marché d'antiquaires
LAB EVENT FACTORY	76,09 %	813 090 €	1 280 €	Organisation de manifestations publiques ou privées
LA CIMENTERIE	41,40 %	0 €	(99 463) €	Foncière en lien avec l'activité de LA COMPAGNIE DE PORTLAND
BEL-AIR CAMP	33 %	2 010 551€	(492 492) €	Exploitation d'espaces co-working – Services aux entreprises
GM SPORT CONSULTING	30 %	14 873 112 €	(5 295) €	Création et gestion d'événements sportifs
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	33%	0 €	(43 987 €)	Société d'évènementiel

e) <u>Autres participations indirectes</u>

En outre, la Société détient des participations minoritaires dans le capital de diverses sociétés au sein desquelles elle participe à l'animation.

Nous vous rappelons que ces sociétés sont exclues du périmètre d'intégration à raison de leur activité non significative au regard du groupe consolidé.

Ainsi, 31 décembre 2024, la Société détenait les participations suivantes :

- 16,64 % dans le capital de la société COOP'MAG (511 774 135 RCS LYON),
- 5 % dans le capital de la société NEOLIFE (753 030 790 RCS LYON),
- 0,26 % dans le capital de la société GL EVENTS SPORTS (450 511 209 RCS LYON),
- 0,31 % dans le capital de la société LYON OLYMPIQUE UNIVERSITAIRE – LOU RUGBY (432 723 559 RCS LYON),
- 0,93% dans le capital de la société AVENTADOR (anciennement ALGREEN) (537 705 592 RCS LYON),
- 10 % dans le capital de la société GREEN ANGEL CAPITAL (839 762 580 RCS LYON),
- 20 % dans le capital de la société SECONDE CHANCE 3 (811 146 141 RCS LYON),
- 3,66 % dans le capital de la société CONFORMITEE (848 312 708 RCS LYON),

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- 2,54 % dans le capital de la société SMILE & CREAM RASPAIL (851 390 153 RCS LYON),
- 2 % dans le capital de la société APPART INVEST 3 (878 781 566 RCS LYON),
- 3,44 % dans le capital de la société CYGOGN) (902 237 494 RCS LYON),
- 5% dans le capital de la société MAELO DARDILLY 2 (5951 003 730 RCS BOURG EN BRESSE),
- 2% dans le capital de la société JBC2 LEATHER (951 074 825 RCS LYON),
- 3,16% dans le capital de la société ALTHEORA (336 420 187 RCS AUBENAS),
- 2% dans le capital de la société HOUSE OF LEARNING (448 307 785 RCS LYON),
- 5% dans le capital de la société KANOPEE (905 156 139 RCS LYON)
- 1,89% de dans le capital de la société FRANCE DOUBLAGE
- 5% dans le capital de la société GOOD STEPS (903 725 216 RCS NANTES)
- 1,59 % dans le capital de la société INS (801 892 745 RCS VERSAILLES)
- 2,66% dans le capital de la société LYON ASVEL FEMININ (534 560 552 RCS LYON)
- 0,33% dans la société SCI DU PARC (441 292 059 RCS LYON)

f) Information et régulation des participations croisées

Nous vous informons que notre Société ne fait l'objet d'aucune participation croisée. En conséquence, les dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

VI. SUCCURSALES

Nous vous rappelons que notre société ne possède pas de succursales.

VII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun évènement important, autre que ceux mentionnés dans le présent rapport, n'est intervenu depuis le 1er janvier 2025.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

VIII. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuivra son rôle de holding animatrice, assurant la coordination stratégique, financière et opérationnelle des filiales membre de son Groupe. Elle continuera également de s'impliquer activement dans la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle détient une participation minoritaire, notamment par sa présence au sein des comités stratégiques ou conseils d'administration, contribuant ainsi à leur orientation et leur développement.

Dans un marché du travail temporaire en constante évolution, marqué par la pénurie de compétences, la pression concurrentielle et la digitalisation croissante des services, le groupe Novali entend poursuivre son développement ambitieux. S'appuyant sur un maillage territorial de 64 agences en France, le groupe poursuivra sa stratégie de croissance organique par l'ouverture de nouvelles implantations, tout en renforçant la digitalisation de son offre pour répondre aux attentes des clients et candidats et anticiper les mutations du secteur.

L'objectif reste clair : accroître la part de marché du groupe dans l'intérim, tout en consolidant ses expertises sectorielles et sa capacité d'innovation.

Dans le cadre de la branche Hôtellerie, Novali décide poursuivre le déploiement de ses activités hôtelières en France tant dans l'exploitation des fonds de commerce que de la détention de l'immobilier lié mais également étudiera la possibilité d'investissement dans des biens de standings hors de France.

Concernant la Branche événementiel, Novali a décidé d'étudier la possibilité de nouvelle activité événementiel et sportives dans le cadre du double mixte et de Lab Event Factory.

Également, dans cette même branche, Novali aide sa filiale GM SPORT dans sa structuration et le déploiement du plan stratégique défini avec le dirigeant notamment dans l'acquisition du club de Hockey sur Glace de Rouen.

IX. ANALYSE DE L'EVOLUTION FINANCIERE DES AFFAIRES ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Malgré le contexte économique tendu, le groupe Novali conserve une structure financière solide et continue sa politique d'expansion par la croissance organique et des opérations de croissance externe. Nous travaillons sans relâche pour adapter nos services, explorer de nouvelles opportunités et renforcer notre positionnement sur le marché

Au 31 décembre 2024, nos capitaux propres sont de 108 767 819 euros et notre chiffre d'affaires de 216 494 818 €.

X. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et de développement et n'a engagé aucune dépense à ce titre.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XI. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

En 2024, le contexte économique est toujours marqué par les répercussions du conflit en Ukraine et par une inflation persistante. Cette conjoncture défavorable a continué de peser notamment sur le marché de l'emploi dans la majorité des secteurs d'activité, tout en accentuant la pression sur les marges d'exploitation.

Comme l'ensemble des acteurs du travail temporaire et du recrutement, notre Groupe a été indirectement impacté par ces facteurs. Néanmoins, fidèle à sa stratégie de développement, il a poursuivi ses efforts de croissance sur l'exercice écoulé et est parvenu à atteindre un chiffre d'affaires en ligne avec ses objectifs.

L'activité Hôtelière poursuit sa croissance même si le marché de Mykonos semble plus difficile pour la Villa Azola. L'activité de l'Hôtel de Lyon est conforme aux attendus du 1 er quadrimestre 2025.

L'activité événementielle est quant à elle, pour les actifs du groupe, en transformation pour obtenir une meilleur rentabilité en 2025.

XII. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas recours à des instruments financiers de nature à avoir un impact significatif sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats. Par conséquent, aucune information particulière n'est à fournir au titre de l'article L.232-1, II, 6° du Code de commerce.

XIII. MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS INDIVIDUELS, DES COMPTES CONSOLIDES OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société. »

Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

XIV. INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES ET DES CREANCES

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe 1 du présent rapport le tableau établi selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie qui fait état des factures (i) reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme était échu, (ii) des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XV. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

– Autocontrôle

Il n'existe aucune action d'autocontrôle au sens des dispositions de l'article L 233-12 du Code de commerce, la Société ne contrôlant aucune société qui détiendrait une participation dans son capital.

– Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Par application des dispositions de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions entrant dans le cadre de celles prévues aux articles L 225-208 et L 225-209-2 du même code.

XVI. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS ET CONSOLIDES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

- Comptes annuels

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 341 174,62 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Résultat net 7 341 174,62 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
 la somme de2 550 000,00 Euros
 Le solde, soit la somme de 4 791 174,62 Euros
 au poste « Autres réserves ».

Le dividende par action s'élèverait ainsi à 21,25 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Assemblées/Exercices	Actions		Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40 %	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %
	Détenues par des personnes physiques	Détenues par des personnes morales		
AG 31 décembre 2023	50	119 950	1 063 €	2 548 937 €
AG 21 décembre 2023	50	119 950	10 417 €	24 989 583 €
31 décembre 2022	200	119 800	4 250 €	2 545 750 €
31 décembre 2021	120 000	0	Néant	Néant
1er décembre 2021	120 000	0	7 000 000 €	Néant

- **Comptes consolidés**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 264 935 €.

XVII. AUTRES INFORMATIONS

- **Montant des dépenses et charges fiscalement non déductibles**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de sommes non admises dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code. Nous vous informons toutefois, que notre Société prend en charge des amortissements excédentaires et autres amortissement non déductibles pour un montant de 29 032 euros.

- **Intégration fiscale**

Nous vous rappelons que la Société est intégrée fiscalement avec la société SOVITRAT 01 depuis le 1er janvier 2018.

XVIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au terme des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président de la Société présente aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3.

Le Commissaire aux comptes indique dans son rapport spécial qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XIX. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que :

- le mandat de la société ORFIS, co-commissaire aux comptes, arrivera à échéance lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;

- le mandat de la société OHAYON, co-commissaire aux comptes prendra fin lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

XX. CONCLUSION

En conclusion, nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Signature :

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Le Président
Serge MATHIEU

Signed with **Eurosign**
Serge MATHIEU
Serge MATHIEU
s.mathieu@groupenovali.com

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

	Article D.441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice						Article D.441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	167					719	14410					1 828
Montant total des factures concernées TTC	846 228	-	245 474	13 314	200 531	459 319	86 967	829 991	909 788	80 733	309 662	2 130 175
							CA composé en partie de transferts de charges pour le calcul du pourcentage des créances clients sur le chiffre d'affaire					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	17,20%	0,00%	4,99%	0,27%	4,08%	9,34%						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice préciser HT							0,88%	8,43%	9,24%	0,82%	3,14%	21,63%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues		0
Montant total des factures exclues HT		0,00

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30jours	Délais contractuels : *45 jours*
	Délais légaux : *30 jours*	Délais légaux : *45 jours*

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

ORFIS
79 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

SAS OHAYON
5 rue Saint Maximin
69003 LYON

NOVALI

Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 euros

Siège social : 4 rue Duguesclin - 69006 LYON

RCS de Lyon 431 934 603

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

NOVALI

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société NOVALI SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVALI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Méthodes et principe de consolidation – Principes Généraux » et « Règles et méthodes comptables – Changements de méthodes » de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du plan comptable général.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

ORFIS

Signé par Nicolas Touchet
Le 27/06/2025
ID: tx_wErQVv0nw946

Nicolas TOUCHET

OHAYON

Signé par Carine Montjouvent
Le 27/06/2025
ID: tx_wErQVv0nw946

Carine MONTJOUVENT

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024	2023
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**
Autres produits d'exploitation	**2 984 878**	**3 411 795**
Achats consommés	**(1 995 953)**	**(1 258 763)**
Charges de personnel	**(160 056 071)**	**(157 587 974)**
Charges d'exploitation	**(37 053 417)**	**(33 089 410)**
Impôts et taxes	**(4 937 819)**	**(4 843 488)**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 316 770)**	**(2 224 959)**
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	**13 119 667**	**15 459 968**
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	**13 119 667**	**15 459 968**
Résultat Financier	**1 911 771**	**3 499 478**
Résultat exceptionnel	(9 823)	916 138
Impôts sur les résultats	**(3 848 482)**	**(5 345 017)**
Résultat net des entreprises intégrées	**11 173 133**	**14 530 567**
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(690 570)	(51 141)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**10 482 563**	**14 479 427**
Intérêts minoritaires	1 476 681	1 767 071
Résultat net (part du groupe)	**9 005 882**	**12 712 356**
Résultat net (Part du groupe)	9 005 882	12 712 356
Résultat par action	**75.05**	105,94
Résultat dilué par action	**75.05**	105,94

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2024	2023
Immobilisations incorporelles	**8 203 673**	**6 435 656**
Dont Ecarts d'acquisition	*5 927 354*	*4 550 742*
Immobilisations corporelles	**21 907 924**	**18 370 843**
Immobilisations financières	**19 403 574**	**21 163 222**
Titres mis en équivalence	**1 621 731**	**1 025 893**
Actif immobilisé	**51 136 903**	**46 995 614**
Stocks et en-cours	**825 695**	**58 375**
Clients et comptes rattachés	**55 284 887**	**51 881 223**
Autres créances et comptes de régularisation	**9 531 114**	**8 441 684**
Dont Impôts différés Actif	*294 056*	*248 954*
Valeurs mobilières de placement	**50 886 961**	**61 064 764**
Disponibilités	**14 568 258**	**9 631 997**
Actif circulant	**131 096 916**	**131 078 043**
Total Actif	**182 233 819**	**178 073 658**
Capital	**1 200 000**	**1 200 000**
Primes liées au capital		
Réserves	93 928 594	82 617 531
Résultat net (Part du groupe)	**9 005 882**	**12 712 356**
Capitaux propres (Part du groupe)	**104 457 411**	**96 529 887**
Intérêts minoritaires	**4 310 408**	**3 728 208**
Total des capitaux propres	**108 767 819**	**100 258 095**
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	**723 716**	**1 073 349**
Provisions	**723 716**	**1 073 349**
Dettes financières	**15 201 693**	**17 560 011**
Fournisseurs et comptes rattachés	**2 369 389**	**2 040 692**
Autres dettes et comptes de régularisation	**55 171 203**	**57 141 510**
Dont Impôts différés Passif	*124 476*	*117 543*
Dettes	**72 742 285**	**76 742 213**
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	**182 233 819**	**178 073 657**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	**10 482 563**	**14 479 427**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	2 770 484	2 455 743
Variation de l'impôt différé	(38 169)	(91 264)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	9 823	17 238
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	690 570	51 141
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	784	106
Marge brute d'autofinancement	**13 916 056**	**16 912 390**
Dividendes reçus des mises en équivalence		(50 000)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(3 353 872)	631 465
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**10 562 184**	**17 493 855**
Acquisitions d'immobilisations	(8 801 249)	(7 353 845)
Cessions d'immobilisations	764 872	
Réduction des autres immobilisations financières	3 378 482	737 085
Incidence des variations de périmètre	(1 614 119)	
Opérations internes Haut de Bilan		(308)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(6 272 014)**	**(6 617 068)**
Émissions d'emprunts	405 224	4 315
Remboursements d'emprunts	(2 442 650)	(1 290 672)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales	(1 421 045)	(4 244 159)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 550 000)	(27 500 000)
Augmentations / réductions de capital	30 000	11 000
Dividendes à payer	(3 562 247)	3 562 247
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	3 889	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**(9 536 829)**	**(29 457 269)**
Variation de change sur la trésorerie (IV)	543	(4 312)
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	**543**	**(4 312)**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**(5 246 116)**	**(18 584 793)**
Trésorerie : ouverture	67 703 973	86 288 766
Trésorerie : ouverture	**67 703 973**	**86 288 766**
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	**62 457 857**	**67 703 973**

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	**1 200 000**		**98 006 702**		**3 140**	**12 227 911**	**111 437 753**	**6 194 111**
Affectation du résultat N-1			12 227 911			(12 227 911)		
Distribution/ brut versé			(27 600 839)				(27 600 839)	(4 244 159)
Var. de capital en numéraire et souscrip								11 000
Résultat						12 712 356	12 712 356	1 767 071
Autres augmentations, diminutions			(15 568)				(15 568)	184
Ecart de conversion, effet de change					(3 843)		(3 843)	
Autre			28			(0)	28	0
2023	**1 200 000**		**82 618 235**		**(704)**	**12 712 356**	**96 529 887**	**3 728 208**
Affectation du résultat N-1			12 712 355			(12 712 355)		
Distribution/ brut versé			(2 550 000)				(2 550 000)	(1 371 545)
Var. de capital en numéraire et souscrip								53 583
Résultat						9 005 882	9 005 882	1 476 681
Autres augmentations, diminutions			273				273	(0)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			1 207 478				1 207 478	49 568
Ecart de conversion, effet de change					420		420	74
Variations de périmètre			263 366		106		263 366	373 840
Autre			(0)		(0)	(0)	(1)	(0)
2024	**1 200 000**		**94 251 707**		**(178)**	**9 005 882**	**104 457 411**	**4 310 408**

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe

La SAS Novali, société tête de groupe du groupe Novali, anime un ensemble de sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement.

Novali a organisé le groupe en cinq branches d'activité :

- Les ressources humaines/travail temporaire
- Le recrutement
- L'événementiel
- L'hôtellerie et parahôtellerie
- Les autres participations

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activité et à définir la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, Novali siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales ou sous-filiales consolidées.

L'activité de la holding, la SAS Novali, animatrice de ses filles et petites filles, a été particulièrement marquée en 2024 par son soutien dans la gestion administrative, financière et des ressources humaines à ses filiales et sous filiales dans un contexte crise économique globale.

La Société ne constate pas d'impact direct significatif en lien avec la guerre en Ukraine, celle-ci n'intervenant pas sur le marché russe directement ou indirectement.

En revanche, le conflit en Ukraine a entrainé une hausse brutale du prix des matières premières et une inflation conséquente et une déstabilisation du marché du BTP. Cela a eu pour effet d'impacter directement nos clients sur le marché français et ce, dans les principaux secteurs dans lesquels la branche RH / TRAVAIL TEMPORAIRE du groupe opère.

La branche RH/travail temporaire

SOVITRAT, créé en 1979, a déployé un réseau comportant au 31 décembre 2024, 65 sociétés qui exploitent des agences sur l'ensemble du territoire français.

Ce réseau national permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Depuis 2019 par l'acquisition de la société AXESS INTERIM, société de travail temporaire basée à Rouen, et la création de la société TALENTYS RH pour développer la gestion du temps partagé et de la société de travail temporaire KEYS RH à Lyon en 2020, Novali mène une stratégie mêlant croissance organique et croissance externe,

Celle-ci s'est poursuivie en intégrant la société SATT, le réseau de 7 agences de travail temporaire basées en Centre Bourgogne sur l'exercice après en avoir acquis les titres fin décembre 2021.

En 2022, la branche Rh/Travail temporaire a aussi acquis le fonds de commerce de la société D'accord France à Sainte Maxime après 2 ans de location-gérance et le fonds de commerce de la société ROSAE Intérim à Mougins.

Dans la poursuite de cette stratégie, le groupe a acquis un fonds de commerce de travail temporaire à Strasbourg en octobre 2023.

Courant 2024, le groupe, sous l'impulsion du comité stratégique de la Branche RH Travail temporaire de NOVALI, a créé une société de travail temporaire d'insertion (ETTI) pour répondre à un besoin sociétal, ainsi qu'une filiale de recrutement au Portugal.

Cette branche a poursuivi sa logique de diversification métiers en constituant le premier implant du groupe chez un client.

La branche recrutement

La branche recrutement de NOVALI a été constituée lors de l'acquisition en 2019 des entités CL CONSULTING et LASKIER CONSULTING SWITZERLAND afin de développer l'activité recrutement du Groupe en France et en Suisse dans le cadre d'une stratégie d'offre globale autour du RH.

CL CONSULTING est une marque Lyonnaise du recrutement depuis 10 ans. Elle est spécialisée dans le recrutement de profils TOP/MIDDLE MANAGEMENT notamment dans les domaines du luxe, de la pharmaceutique et de la logistique.

Le groupe NOVALI a réalisé deux acquisitions de sociétés de recrutement lors de l'exercice 2021 :

- ATRIX INTERNATIONAL (sociétés HBDI et ADB International) : cabinet de chasse de tête basé à Paris et Lyon
- ALTURION : société de recrutement basée à Nantes et Lyon dont le fonds de commerce a été repris par la société CL CONSULTING dans le cadre d'une procédure collective.

Courant 2024, la Branche Recrutement du groupe acquis les fonds de commerce des sociétés URVIKA et ALPHEE dans le cadre d'une procédure collective ouverte auprès du tribunal de commerce de Lyon.

Dans un souci de rationalisation et une recherche d'efficience opérationnelle, Novali a procédé à la fusion par voie d'absorption des 3 sociétés de recrutement. CL CONSULTING a donc absorbée les sociétés URVIKA-ALPHHEE et ABD INTERNATIONNAL.

Dans le même temps, la société CL CONSULTING a changé de nom. L'activité du groupe en matière de recrutement est donc désormais exercée sous le nom d'ALPHIKA.

A compter de début 2025, le recrutement est organisé autour de 4 business unit : ALPHIKA Lyon, ALPHIKA Nantes, ALPHIKA Paris et ALPHIKA MEDICAL.

La branche évènementielle

Par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS, créée en juin 2016, NOVALI anime un ensemble de sociétés œuvrant dans l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, ainsi que l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Novali continue à animer ses différentes filiales dans leur restructuration et leur développement.

Novali a notamment aidé le groupe GM SPORT à la concrétisation de la fusion des tournoi WTA 250 de Lyon avec le tournoi WTA 250 Strasbourg et permettre l'évolution en tournoi WTA 500.

Novali a également renforcé sa participation dans LAB EVENTS FACTORY en devenant majoritaire. Cet investissement a deux objectifs, la structuration des fonds propres de la structures ainsi que l'acquisition d'une galerie d'Art à l'Isle-Sur-Sorgue.

Par ailleurs, le groupe a renforcé sa participation dans le groupe STUDIO ANATOLE en souscrivant à l'augmentation de France Doublage en 2024 après avoir souscrit à celle de la SAS BLYND en 2023. De ce fait, le groupe est associé désormais de la société portant les studios d'enregistrement ainsi que la société créant et distribuant les livres audio.

Enfin, Novali a participé de manière active à la restructuration de la SAS BEL AIR CAMP qui a connu des difficultés organisationnelles en 2024.

La branche hôtellerie

NOVALI a créé cette branche d'activité en 2018 en constituant la société NOVAL'RESORT et en initiant des investissements immobiliers dans des zones touristiques.

La rénovation du premier projet s'est terminée en 2022. La saison estivale 2024 a été particulièrement porteuse sur la TAMA VILLA mais plus difficile pour la villa historique du groupe, AZZOLA.

NOVALI a poursuivi la constitution de cette branche d'activité en reprenant la majorité des parts sociales de la SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon.

Dans le même temps, le groupe a constitué la société LOTEL qui a acquis 50% le foncier de l'hôtel Les Carrés Pégase ainsi qu'un bien à Paris.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Cette branche regroupe les autres participations de Novali.

Novali dispose de participations minoritaires dans différentes sociétés ayant pour la plupart un lien direct ou indirect avec les autres banches du groupe (Dématérialisation, club sportif, fournisseurs stratégiques, presse…).

Elle dispose d'une influence significative dans trois d'entre-elles (AKCEO, AMPERE SA, FINANCIERE DES CONFLUENTS) et siège dans les organes de surveillance ou de direction des plus significatives ou stratégiques pour les autres branches du groupe.

Par ailleurs, NOVAL a créé courant 2024, la société NOVAL INVEST qui mène des opérations de marchands de bien.

Enfin dans le cadre de sa structuration et de l'optimisation des achats pour l'ensemble des sociétés détenues majoritairement par NOVALI, cette dernière a créé la SAS NOVAL CENTRAL ACHAT qui visent à effectuer la majorité des achats des branches du groupe pour optimiser l'organisation ainsi que les conditions d'achats.

Faits marquants de l'exercice

Novali, holding animatrice

Novali poursuit le développement stratégique de ses branches d'activité.

Pour ce faire, elle a notamment créé cette année la société NOVAL CENTRAL ACHATS qui gère les achats en communs des différentes sociétés où NOVALI est directement ou indirectement majoritaire dans l'optique d'optimiser le process et les conditions d'achats.

Novali poursuit également la digitalisation de ses services pour améliorer l'efficience des services supports des différentes branches d'activités.

La branche RH/travail temporaire

Sous l'impulsion de NOVALI, la branche « ressources humaines/travail temporaire » a poursuivi son développement commercial de l'activité « travail temporaire » ainsi que le renforcement de son offre « PHYGITAL » par l'extension de son réseau pour la branche « ressources humaines/travail temporaire ».

Au particulier, Novali, pour renforcer son offre globale à crée :

- La société SOV'INSERTION, entreprise de travail temporaire d'Insertion, visant à accompagner les entreprises et les individus dans leur parcours d'insertion professionnel,
- La société NOVAL HR, filiale Portugaise de recrutement d'équipe de travail temporaire à des destination de clients en France et déléguée sous contrat de droit français ;
- Son premier « implant » sur site pour gérer les besoins d'intérim d'un client.

La branche recrutement

Lors de l'exercice 2024, NOVALI a profondément restructuré le branche Recrutement :

- en procédant à l'acquisition des fonds de commerce des sociétés URVIKA et ALPHEE dans le cadre d'une procédure collective ouverte auprès du tribunal de commerce de Lyon,
- en procédant à la fusion par voie d'absorption des 3 sociétés de recrutement, CL CONSULTING ayant absorbé les sociétés URVIKA-ALPHHEE et ABD INTERNATIONNEL,
- en adoptant le nom ALPHIKA pour son activité de recrutement,
- en organisant autour de 4 business unit l'activité de recrutement : ALPHIKA Lyon, ALPHIKA Nantes, ALPHIKA Paris et ALPHIKA MEDICAL.

La branche évènementielle

Novali est intervenu auprès des différentes entités pour les aidées dans la définition et l'application de leur stratégie. Selon les participations, les plans de reprise ont été plus ou moins efficaces.

- Savoie communication (Intégration globale)

 La société a connu une année 2024 dans la lignée de l'année 2023 avec toutefois une marge légèrement en retrait.

- Lab Event Factory (Intégration globale)

 La société d'Evénementiel a beaucoup souffert des crises successives et a fait l'objet d'une forte restructuration sur l'exercice 2023 permettant d'obtenir un résultat 2024 à l'équilibre.

 L'activité de la SEP DOUBLE MIXTE reste très satisfaisante malgré la baisse des événements.

- L'isle (Intégration globale)

 Le village des antiquaires continue à présenter une activité commerciale satisfaisante.

- La participation dans GM Sport (Mise en équivalence)

 L'activité Tennis du groupe continue à produire des résultats satisfaisants à Montpellier notamment. Le premier tournoi WTA de Strasbourg a produit un résultat décevant.

 Le groupe est en cours de diversification de ses activités vers le hockey sur glace avec une reprise partiel d'un club de l'élite nationale française et de sa régie publicitaire.

 Novali travaille également avec le dirigeant sur la structuration financière du groupe de manière active.

- La cimenterie et compagnie de portland (Mise en équivalence)

 Les événements sur ces lieux (exploitation par bail précaire de la Cimenterie d'Albigny) n'ont malheureusement pas pu reprendre, les résultats des deux sociétés sont dégradés. Toutefois, la valeur intrinsèque du l'ensemble immobilier sécurise la valeur de ces sociétés (et de l'écart d'acquisition constatés dans les comptes consolidés)

- Bel Air Camp (Mise en équivalence)

 Bien que le modèle économique soit encore à affiner pour arriver à trouver un niveau de rentabilité suffisant, NOVALI a accompagné la société à la création de la filiale bel Air Textile qui développe un espace de coworking industriel à destination de l'industrie du textile.

Par ailleurs, Noval'Events a poursuivi ses prises de participation minoritaire :

- dans le monde de l'événementiel sportif en participant à l'augmentation du capital de la SASP LDLC ASVEL AU FEMININ,
- dans le monde de la production de contenu en prenant par l'augmentation de capital de la SAS France DOUBLAGE propriétaire des STUDIO ANATOLE.

La branche hôtellerie

La société NOVAL RESORT gère deux biens en Grèce.

La saison d'été a été un succès pour la villa TAMA mais plus délicate pour la villa historique (AZOLA), toutefois l'activité a permis de stabiliser la génération de trésorerie.

Par ailleurs NOVALI a continué à structurer cette branche d'activité en reprenant la majorité des parts sociales de la SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon.

Dans le même temps, le groupe a constitué la société LOTEL qui a acquis 50% du foncier de l'hôtel Les carrés Pégase ainsi qu'un bien à Paris.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Novali a par ailleurs poursuivi ses investissements minoritaires :

- dans la société NEOLIFE en rachetant des actions de cette structure
- dans la société GOOD STEPS qui commercialise une solution logicielle sur la réglementation CSRD,
- dans la société NOVAL INVEST qui porte une activité de marchand de bien.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Les données relatives à l'exercice précédent sont présentées sous le nouveau format mis en place par le règlement ANC 2020-01. L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur le résultat et sur la présentation des comptes consolidés.

Par anticipation, le groupe a appliqué les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes consolidés, sans incidence significative sur es résultat net ou la situation patrimonial de la société.

Les principales conséquences portent sur la suppression des comptes 79, la redéfinition du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidant est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société AKCEO qui clôture son exercice le 30 septembre,
- La société Savoie communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les comptes consolidé d'une situation au 31 décembre 2024),
- La société URBAN SPACE clôturera son premier exercice le 31 décembre 2025. Une situation comptable a été intégrée en consolidation.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ENTITE CONSOLIDANTE			
NOVALI	IG	100,00	100,00
SOCIETE SUPPORT			
NCA	IG	100,00	
BRANCHE RH TRAVAIL TEMPORAIRE			
SOVITRAT 01	IG	95,00	95,00
SOVITRAT 02	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 03	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 04	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 05	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 06	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 07	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 08	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 09	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 10	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 11	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 12	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 13	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 14	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 15	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 16	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 17	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 18	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 19	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 20	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 21	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 22	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 23	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 24	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 25	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 26	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 27	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 28	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 29	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 30	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 31	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 32	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 33	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 34	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 35	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 36	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 37	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 38	IG	84,55	84,55

SOVITRAT 39	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 40	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 41	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 42	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 43	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 44	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 45	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 46	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 47	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 48	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 49	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 50	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 51	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 52	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 53	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 54	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 55	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 56	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 57	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 58	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 59	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 60	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 61	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 62	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 63	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 64	IG	84,55	84,55
SOV INSERTION	IG	85,00	
AXESS INTERIM	IG	85,00	100,00
AXESS GC	IG	75,65	89,00
SATT	IG	89,00	89,00
SATT INDUS	IG	79,21	79,21
SATT GC	IG	79,21	79,21
SATT 02	IG	79,21	79,21
TALENTYS RH	IG	85,00	100,00
KEYS RH	IG	60,00	60,00
KEYS EVENTS	IG	60,00	60,00
NOVAL HR	IG	85,00	
LA FINANCIERE SOVITRAT	IG	84,73	99,73
BRANCHE RECRUTEMENT			
ALPHIKA	IG	85,00	100,00
LASKIER CONSULTING SWITZERLAND	IG	85,00	100,00
BRANCHE EVENEMENTIEL			
NOVAL EVENTS	IG	100,00	100,00
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	ME	33,00	33,00
SAVOIE COMMUNICATION	IG	50,05	50,05
BEL AIR CAMP	ME	33,01	33,01
DOUBLE MIXTE	IP	50,00	
GM SPORT	ME	30,00	30,00
LAB EVENT FACTORY	IG	76,09	45,00
LA CIMENTERIE	ME	41,40	41,40
L'ISLE	IG	69,90	69,90
BRANCHE HOTELLERIE			

NOVAL RESORT	IG	100,00	100,00
CARRES PEGASES	IG	52,17	
LOTEL	IG	100,00	
URBAN SPACE	IG	100,00	
AUTRES PARTICIPATIONS			
OPEN CITY	IG	70,00	70,00
NOVAL INVEST	IG	100,00	
AKCEO	ME	25,00	25,00
AMPERE	ME	33,00	33,00
FINANCIERE DES CONFLUENTS	ME	25,00	25,00

Variation du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ont été consolidée pour la première fois :

- NCA – Création de société – activité Support
- SOV'INSERTION – Création de société – Branche RH Travail Temporaire
- NOVAL HR – Création de société – Branche RH Travail Temporaire
- LES CARRES PEGASES – Acquisition des titres – Branche Hôtellerie
- LOTEL – Création de société– Branche Hôtellerie
- URBAN SPACE – Création de société – Branche Hôtellerie
- NOVAL INVEST – Création de société – Autres Participations

La méthode de consolidation de la SAS LAB EVENT FACTORY (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration globale à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société. Cette prise de contrôle a induit l'entrée dans le périmètre de la SEP DOUBLE MIXTE qui est consolidée par mise en équivalence.

Le pourcentage d'intérêts du groupe dans les sociétés AXESS INTERIM, AXESS GC, TALENTYS RH, LA FINANCIERE SOVITRAT, ALPHIKA (ex-CL CONSULTING) et LASKIER CONSULTING SWITZERLAND ont diminué du fait d'une cession minoritaire par NOVALI.

Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

SOCIETES	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR	0.93%	0.93%	Véhicule coté
NEOLIFE	5%	5%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0,26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires
APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Start up Studio
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN (Ex BUM)	3.44%	3.44%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1.89%	1.89%	Studio d'enregistrement
BLYND PRODUCTION	1.86%	1.86%	Livre Audio
GOOD STEPS	5%	5%	Logiciel CSRD
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Marchand de biens
JB LEASER	5.26%	5.26%	Start up du monde du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
LYON ASVEL FEMININ	2.66%	2.66%	Club de sport
House of Learning	2%	2%	Prestation de Formation / IA

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

 <u>Ecarts d'acquisition positifs :</u>

 Un écart d'acquisition représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits dans le poste « Ecart d'acquisition ».

 La transposition de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 dans le droit comptable par l'ordonnance 2015-900 et le décret 2015-903 du 23 juillet 2015 a modifié les principes régissant la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces nouvelles règles sont applicables pour la première fois à compter du 1er janvier 2016, en l'occurrence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La société doit au préalable déterminer si l'écart d'acquisition a une durée d'utilisation limitée ou non à partir de l'analyse des caractéristiques pertinentes qui ont conduit à l'opération, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. En l'absence de limite prévisible de la durée d'utilisation, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais fait en revanche annuellement l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises en résultat. Les

dispositions de première application de ce règlement prévoient la possibilité, par simplification, de continuer à amortir tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent, sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. NOVALI a fait le choix de cette option et continue l'amortissement antérieurement constitué de l'écart d'acquisition positif antérieur sur 20 ans. En revanche, pour les nouvelles acquisitions, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une analyse de leur d'utilisation au fur et à mesure des acquisitions constatées à compter du 1er janvier 2016.

L'écart d'acquisition figurant à l'actif du bilan concerne :

- La société SOVITRAT 01. Cet écart a été amorti sur une durée de 20 ans et est désormais totalement amorti. Le détail de ce poste est présenté en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La société GM SPORT. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LA CIMENTERIE. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société AXESS INTERIM. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société CL CONSULTING (désormais ALPHIKA). Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société Savoie Communication. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société HBDI (désormais ALPHIKA°. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société SATT. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société FINANCIERE DES CONFLUENTS. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LES CARRES PEGASES. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

- La société LAB EVENT FACTORY. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet de dépréciation, les sociétés acquises conservent leur valeur ou s'apprécient depuis leur entrée dans le groupe.

- Le groupe applique la méthode de référence qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

 La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 1 à 5 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales	3 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société n'est pas concernée.

Contrats de location financement et crédit-bail

Ces éléments sont non significatifs et non stratégiques dans l'ensemble consolidé. Ils ne font donc pas l'objet de retraitement.

Comptabilisation des instruments financiers

Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.
Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.
Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent exclusivement les salariés permanent en activité. Les salariés Intérimaires de la Branche Travail Temporaire ne sont pas pris en compte du fait de la nature même de leurs contrats.
Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges mais sont mentionnés en engagements hors bilan et explicités en note 26 de l'annexe.

Changements de méthodes

Par anticipation, le groupe a appliqué les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes consolidés, sans incidence significative sur es résultat net ou la situation patrimonial de la société.

Les principales conséquences portent sur la suppression des comptes 79, la redéfinition du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	6 298 979	7 675 591	1 790 252				(413 640)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)						
Valeur nette	**4 550 742**	**5 927 354**	**1 790 252**				**(413 640)**	
Valeur nette								

La variation périmètre correspond à l'impact de la diminution de pourcentage d'intérêt dans des sociétés de la branche RH TRAVAIL TEMPORAIRE et dans la branche RECRUTEMENT.

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	**7 675 591**	**(1 748 237)**		**5 927 354**
Partenaires				
BRANCHE RH TRAVIL TEMPORAIRE	2 639 759	(1 748 237)		891 522
BRANCHE RECRUTEMENT	1 972 287			1 972 287
BRANCHE EVENEMENTIEL	1 357 112			1 357 112
BRANCHE HOTELERIE	1 640 158			1 640 158
BRANCHE AUTRES PARTICIPATIONS	66 275			66 275

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	874 649	1 010 936	54 973	(970)		81 034	1 250
Droit au bail	5 336	5 336					
Fonds commercial	1 652 045	2 053 269	336 224			65 000	
Autres immobilisations incorporelles		(0)					(0)
Ecart d'acquisition	6 298 979	7 675 591				1 376 612	
Immobilisations incorporelles	**8 831 008**	**10 745 131**	**391 197**	**(970)**		**1 522 646**	**1 250**
Terrains	2 685 798	3 137 051	447 590			3 663	
Constructions	14 593 781	17 901 547	3 986 490			32 967	(711 691)
Constructions sur sol d'autrui	157 453	157 454					
Installations techniques, matériel & outillage	96 311	157 891	12 143	(15 294)		64 754	(24)
Autres immobilisations corporelles	6 229 736	8 166 938	929 224	(472 562)		1 357 143	123 396
Matériel de bureau		84 340	24 693	(2 533)		62 180	
Immobilisations corporelles en cours	559 032	434 907	71 665				(195 790)
Immobilisations corporelles	**24 322 111**	**30 040 128**	**5 471 806**	**(490 389)**		**1 520 708**	**(784 108)**
Total	**33 153 120**	**40 785 259**	**5 863 002**	**(491 359)**		**3 043 354**	**(782 858)**

Les concessions brevets et droits sont composés principalement de développement informatique notamment de l'appli Sovitrat.

Les fonds commerciaux sont composés de :

De fonds commerciaux de travail temporaire toujours utilisés pour un montant de 1 583 987 euros,

De fonds commerciaux de recrutement toujours utilisés pour un montant de 268 342 euros,

De fonds commerciaux de liés aux activités événementielles toujours utilisés pour un montant de 200 940 euros,

Les variations de Terrains et de Constructions correspondent principalement aux acquisitions immobilières de la société LOTEL.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(647 845)	(794 439)	(89 416)			(56 814)	(364)
Fonds commercial	730	1 218	488				
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(2 395 352)**	**(2 541 457)**	**(88 928)**			**(56 814)**	**(364)**
Constructions	(2 336 132)	(3 189 259)	(826 199)			(26 928)	
Constructions sur sol d'autrui	(153 818)	(156 118)	(2 300)				
Installations techniques, matériel & outillage	(90 183)	(138 077)	(2 087)			(61 101)	15 294
Autres immobilisations corporelles	(3 371 136)	(4 603 353)	(828 637)			(849 583)	446 003
Amortissements du matériel de bureau		(45 397)	(13 081)			(34 216)	1 900
Amortissements des immobilisations corporelles	**(5 951 268)**	**(8 132 204)**	**(1 672 304)**			**(971 828)**	**463 196**
Amortissements sur actif immobilisé	**(8 346 621)**	**(10 673 661)**	**(1 761 231)**			**(1 028 642)**	**462 832**

Les autres variations correspondent aux mises au rebut de l'exercice.

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Aucune dépréciation n'est constatée sur les différents types d'immobilisations.

Un test de valeur a été réalisé sur les immobilisations incorporelles non amorties.

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	4 081 224	4 824 612	743 388					
Créances rattachées à des part. < 1 an	6 062 194	4 206 498	28 475	(1 894 370)			10 200	
Intérêts courus sur créances et prêts	62 399	180 528	180 527	(62 399)				
Titres immobilisés (obligations)	7 159 284	7 389 832	1 230 548	(1 000 000)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	3 711 200	3 822 650	111 450					
Prêts	779 361	810 910	31 549					
Dépôts et cautionnements versés	279 885	438 957	161 261	(5 713)			6 524	(3 000)
Autres créances immobilisées	528 630	562 679	451 049	(417 000)				
Immobilisations financières	**22 664 177**	**22 236 666**	**2 938 247**	**(3 378 482)**			**16 724**	**(3 000)**
Titres mis en équivalence	1 025 893	1 621 731			(690 570)		29 089	1 257 319
Actifs financiers	**23 690 070**	**23 858 397**	**2 938 247**	**(3 378 482)**	**(690 570)**		**45 813**	**1 254 319**

La variation des titres de participation non consolidés s'analyse de la manière suivante :

- Novali a souscrit au capital des sociétés :
 - GOOD STEPS,
 - NEOLIFE,
 - SCI DU PARC,
 - CYGOGN,
 - LACLAREE.
- NOVAL EVENTS a souscrit au capital des sociétés :
 - LYON ASVEL FEMININ,
 - France DOUBLAGE.

Les créances rattachées à des participations correspondent à des avances consenties à des filiales mises en équivalence et à des filiales hors périmètres de consolidation.

Les titres immobilisés sont composés par des contrats obligataires convertibles ou non convertibles.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent à :

- des titres d'une société de capital risque « ever green »,
- des parts d'un FCPI dans l'innovation et le numérique,
- des parts de fonds et de SEP de marchands de biens.

Les prêts sont principalement composés par le versement en prêt du 1% logement dans la branche RH/Travail Temporaire.

Les dépôts et cautionnement sont liés aux baux commerciaux des différents locaux.

L'échéancier de créances est le suivant :

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	4 206 498	4 206 498					
Intérêts courus sur créances et prêts	180 528	180 528					
Prêts	810 910						810 910
Dépôts et cautionnements versés	438 957						438 957
Autres créances immobilisées	562 679	562 679					
Total	**6 199 572**	**4 949 705**					**1 249 867**

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(1 046 839)	(1 046 839)					
Autres créances ratt. à des part. part < 1 an	(22 500)	(22 500)					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuil	(352 216)	(1 711 103)	(1 358 887)				
Prêts	(79 400)	(79 400)					
Dépréciations sur immobilisations financières	**(1 500 955)**	**(2 859 841)**	**(1 358 887)**				
Dépréciations sur actif financier	**(1 500 955)**	**(2 859 841)**	**(1 358 887)**				

Les titres des sociétés cotées ont fait l'objet d'une dépréciation par comparaison du prix de souscription avec les cours de bourse moyens des 3 derniers mois. Les titres de ces structures sont dépréciés.

Les titres Smiles & Cream ainsi qu'une créance font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation a été constatée sur un emprunt obligataire dont le sous-jacent est une activité de marchands de bien. Cette dépréciation se justifie par une estimation de la perte sur la cession des biens immobiliers.

Annexe 4. Stocks et en-cours

	2024			2023		
Libellé	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	708 514		708 514	58 375		58 375
Produits intermédiaires finis	3 135		3 135			
Stocks de marchandises	114 046		114 046			
Stocks et en-cours	**825 695**		**825 695**	**58 375**		**58 375**

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	**2023**	**2024**	**Variation du bas de bilan**	**Effets de taux (impôt)**	**Ecart de conversion**	**Variations de périmètre**	**Autres variations**
Valeur nette d'impôt différé	**131 411**	**169 580**	**38 169**				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	256 088	305 535	49 447				
Fiscalité différée (retraitements)	(124 677)	(135 955)	(11 278)				
Sous total	131 411	169 580	38 169				
Valeur nette par catégorie	**131 411**	**169 580**	**38 169**				

Les déficits fiscaux des sociétés de la branche RH / Travail temporaire et de la branche Recrutement font l'objet de la constations d'un impôt différé du fait de la très forte probabilité d'imputation lors de l'exercice suivant.

Des écritures de retraitements sur la branche Hôtellerie ont produits des impôts différés (annulation de provision).

Annexe 6 Actif circulant

Libellé	2024 Brut	2024 Provisions	2024 Net	2023 Brut	2023 Provisions	2023 Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 995 749	(710 862)	**55 284 887**	52 297 056	(415 833)	**51 881 223**
Clients et comptes rattachés	**55 995 749**	**(710 862)**	**55 284 887**	**52 297 056**	**(415 833)**	**51 881 223**
Avances et acomptes versés sur commandes	163 451		163 451	157 336		157 336
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	918 773		918 773	1 818 119		1 818 119
Impôts différés - actif	294 056		294 056	248 954		248 954
Créances fiscales hors IS part < 1an	4 839 832		4 839 832	3 538 553		3 538 553
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 709 341		1 709 341	633 048		633 048
Comptes courants part < 1an	196 143		196 143	486 622	(10 688)	475 934
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	1 446		1 446			
Autres créances part < 1an	850 423	(91 698)	758 725	939 220	(98 386)	840 833
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(160 880)		(160 880)			
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(39 260)		(39 260)	3 805		3 805
Compte de liaison actif	160 881		160 881	2 898		2 898
Charges constatées d'avance part < 1 an	688 606		688 606	722 203		722 203
Autres créances et comptes de régularisation	**9 622 812**	**(91 698)**	**9 531 114**	**8 550 759**	**(109 074)**	**8 441 684**
Clients et autres créances	**65 618 561**	**(802 560)**	**64 816 001**	**60 847 815**	**(524 908)**	**60 322 907**

Les créances fiscales hors IS sont composées principalement par de la TVA déductible, de TVA sur les comptes de régularisation et d'excédents de versement de CVAE.

Une somme de 306 629 euros correspondant également à une partie du prix de cession des titres est comptabilisée en autres créances car il s'agit de sommes séquestrées en garantie de la GAP accordée à l'acquéreur pour une durée de 3 ans (Remboursement reçu au 1er trimestre 2025).

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au-delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 995 749	55 995 749					
Clients et comptes rattachés	**55 995 749**	**55 995 749**					
Avances et acomptes versés sur commandes	163 451	129 071					34 380
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	918 773	918 773					
Impôts différés - actif	294 056	294 056					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	4 839 832	4 839 832					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	1 709 341	1 709 341					
Comptes courants - part < 1an	196 143	196 143					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	1 446	1 446					
Autres créances part < 1an	850 423	850 423					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(160 880)	(160 880)					

Charges constatées d'avance part < 1 an	688 606	688 606		
Autres créances et comptes de régularisation	**9 501 192**	**9 466 812**		**34 380**
Actif circulant	**65 496 940**	**65 462 561**		**34 380**

Libellé	2024	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 595 749	35 290 622	12 343 321	4 284 402	1 156 647	1 302 829	1 657 789
Dépr. Clients et comptes rattachés part < 1an	(710 862)	(19 965)	(38 115)	(50 173)	(9 877)	(62 047)	(535 684)
Total créances hors groupe	**55 284 887**	**35 270 657**	**12 305 205**	**4 234 229**	**1 146 769**	**1 240 782**	**1 122 105**

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	**70 696 761**	**65 455 219**
VMP - Equivalents de trésorerie	61 681 569	51 726 814
Disponibilités	9 556 718	14 455 410
Intérêts courus non échus s/ dispo.	75 279	112 848
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(616 805)	(839 853)
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 964 595	**2 982 542**
Trésorerie à court terme	**67 732 166**	**62 472 677**
Trésorerie passive assimilée à une dette	**28 194**	**14 821**
Concours bancaires (dettes)	28 194	14 821
Trésorerie à long terme	**(28 194)**	**(14 821)**
Trésorerie nette	**67 703 973**	**62 457 857**

Le solde des concours bancaires correspond à l'utilisation des lignes de découverts autorisés.

Annexe 8. Provisions pour risques et charges

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	3 506	2 006	1 608	(3 108)			
Autres provisions pour risques < 1 an	1 069 843	721 709	67 035	(415 169)			
Provisions	**1 073 349**	**723 716**	**68 644**	**(418 277)**			

Les provisions pour risques sont composées de litiges salariaux et commerciaux.

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	10 990 546	9 354 003	364 402	(2 399 324)		398 380	
Dépôts et cautionnements reçus	101 159	89 526	12 199	(28 308)		4 475	
Intérêts courus sur emprunts	8 693	8 706	784	(960)		189	
Dettes rattachées à des participations	3 466 825	2 752 096	28 625	(743 354)			
Concours bancaires	2 964 595	2 982 542	17 947				
Concours bancaires (dettes)	28 194	14 821		(14 058)		685	
Dettes financières	**17 560 011**	**15 201 693**	**423 957**	**(3 186 004)**			

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	9 354 003	1 064 053	1 084 356	1 010 915	1 009 415	822 133	4 363 131	
Dépôts et cautionnements reçus	89 526	48 436					41 089	
Intérêts courus sur emprunts	8 706	784					7 922	
Dettes rattachées à des participations	2 752 096	2 396 457	289 787	65 852				
Concours bancaires	2 982 542	2 982 542						
Concours bancaires (dettes)	14 821	14 821						
Dettes financières	**15 201 693**	**6 507 093**	**1 374 143**	**1 076 767**	**1 009 415**	**822 133**	**4 412 142**	

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 040 692	2 369 389
Dettes fournisseurs	**2 040 692**	**2 369 389**
Avances acomptes reçus sur commandes	4 484 460	4 007 232
Dettes sociales part < 1 an	30 897 787	32 940 563
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	15 584 630	16 813 619
Impôts différés passif	117 543	124 476
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 650 768	469 859
Comptes courants groupe part < 1 an	3 532 943	333 714
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an		924
Dividendes à payer	418 989	
Autres dettes part > 1 an		1 113
Autres dettes part < 1 an	282 598	378 506
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	27 276	442
Produits constatés d'avance part < 1 an	144 516	100 754
Autres dettes et comptes de régularisation	**57 141 510**	**55 171 203**
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**59 182 202**	**57 540 592**

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	134 250	
Production vendue de biens	1 699 890	
Production vendue de services	217 238 607	213 378 522
Produits des activités annexes	255 119	51 640
Rabais, remises et ristournes accordés	(2 833 048)	(2 377 395)
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**

Libellé	2024	2023
Holding	65 400	
Branche RH / Travail temporaires	207 642 908	205 908 418
Branche Recrutement	3 449 664	3 150 601
Branche Evénementielle	2 846 450	1 250 904
Branche Hôtellerie	2 490 396	622 223
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	1 335	
Subventions d'exploitation	92 252	127 191
Reprise sur provisions d'exploitation	418 278	103 517
Rep. /Dépr. Sur actif circulant	223 703	182 155
Transferts de charges d'exploitation		2 994 845
Autres produits	2 249 311	4 086
Autres produits d'exploitation	**2 984 878**	**3 411 795**

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de remboursement de formation dans la branche RH / travail temporaire.

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(169 232)	
Achats d'études et prestations de services	(945 987)	(487 588)
Autres achats	(642 863)	
Achats non stockés de matières et fournitures	(840 907)	(642 282)
Variation stocks de marchandises	58 024	(63 446)
Achat m.p., fournit. & aut. Appro.	(99 291)	(61 668)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	644 303	(3 779)
Achats consommés	**(1 995 953)**	**(1 258 763)**

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(2 075 342)	(2 038 057)
Locations immobilières et charges locatives	(2 342 340)	(1 630 271)
Locations mobilières et charges locatives	(1 412 935)	(1 247 815)
Entretien et réparations	(661 778)	(540 818)
Primes d'assurances	(687 423)	(600 437)
Autres services extérieurs	(13 041)	(22 246)
Personnel détaché et interimaire	(131 269)	(3 000)
Rémun. D'intermédiaires & honoraires	(1 288 358)	(948 921)
Publicité, publications, relations publiques	(1 048 803)	(639 565)
Transport	(75 594)	(29 876)
Déplacements, missions et réceptions	(24 067 847)	(23 184 220)
Frais postaux et frais de télécommunications	(340 326)	(420 951)
Frais bancaires	(91 439)	(51 184)
Autres charges externes	(1 188 450)	(1 136 664)
Autres charges	(1 538 467)	(606 579)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	(90 005)	11 195
Autres charges d'exploitation	**(37 053 417)**	**(33 089 410)**

Les frais de déplacements, missions et réceptions sont principalement composés par les Indemnités de déplacement des salariés intérimaires de la branche RH / travail temporaire.

Les autres charges externes comprennent notamment les vêtements de travail fournis aux intérimaires ainsi qu'aux jobboards.

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(4 264 875)	(4 119 010)
Autres impôts et taxes	(672 944)	(724 478)
Impôts et taxes	**(4 937 819)**	**(4 843 488)**

L'augmentation des impôts et taxes sur rémunérations est liée à l'évolution de la masse salariale.

Les autres impôts sont principalement composés de taxes foncières et de contributions économiques territoriales.

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(131 827 277)	(128 693 294)
Charges de sécurité soc. Et de prévoy.	(29 497 762)	(28 551 345)
Autres charges de personnel	1 268 968	(343 335)
Charges de personnel	**(160 056 071)**	**(157 587 974)**

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot. /Amt. & Dépr. Sur immo. Incorporelles	(88 928)	(57 454)
Dot. /Amt. & Dépr. Sur immo. Corporelles	(1 672 302)	(1 421 574)
Dot. Aux provisions d'exploitation	(68 644)	(411 331)
Dotations pour dépr. Des actifs circulants	(486 896)	(334 600)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 316 770)**	**(2 224 959)**

Concernant la dotation aux provisions d'exploitation, nous renvoyons à la note 8 sur les provisions.

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations	392 104	619 625
Produits sur créances et VMP	965 075	744 131
Rep./Dépr.sur actifs financiers		
Reprise sur dépréciation titres - groupe		253 328
Gains de change sur opérations financières		84
Produits nets sur cession de VMP	1 087	45 700
Autres produits financiers	3 103 448	3 577 520
Produits financiers	**4 461 714**	**5 240 386**

Les produits sur créances et VMP sont les intérêts perçus par NOVALI dans le cadre de la rémunération des emprunts obligataires et des avances en comptes courants (cf. note 3.1)

Les autres produits financiers sont le fruit des placements de trésorerie des différentes branches du groupe.

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(897 253)	(954 359)
Autres charges financières	(70 755)	(85 673)
Dot. Dépr. sur actifs financiers	(1 581 935)	(700 876)
Charges financières	**(2 549 943)**	**(1 740 908)**

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits excep. s/ exercices antérieurs	0	390 325
Produits de cession d'immo. corp.	46 633	
Produits de cession de titres	999	
Autres produits exceptionnels		1 146 978
Produits exceptionnels	**47 633**	**1 537 304**

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	(142 590)
VNC des titres conso cédés	(745 258)	
VNC des immo. incorp. cédées	(84)	
VNC des immo. corp. cédées	(27 192)	(17 238)
VNC des titres cédés	744 259	
+/- value de consolidation	(29 182)	
Autres charges exceptionnelles		(450 145)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		(11 193)
Charges exceptionnelles	**(57 456)**	**(621 166)**

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(3 878 953)	(5 423 121)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(7 698)	(13 160)
Impôts différés	38 169	91 264
Charges d'impôts	**(3 848 482)**	**(5 345 017)**

Annexe 23. Résultat des sociétés Mise en équivalence

Libellé	2024	2023
Branche RH / Travail temporaire		
Branche recrutement		
Branche événementielle	(219 854)	(74 559)
Branche Hôtellerie		
Branche Autres participations	(470 716)	23 419
Résultat des sociétés mises en équivalences	**(690 570)**	**(51 141)**

La preuve d’impôts se décompose comme suit :

Libellé		2024.12
Résultat des entreprises intégrées		**10 482 563**
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**(4 539 052)**
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**15 021 615**
Taux d'impôt de l'entité consolidante		25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	**25,0000%**	**(3 755 404)**
Effets des différences de base		**(188 222)**
Effets des différences de taux		
Effets des dispositions fiscales particulières		**95 144**
Ecritures manuelles sur Impôt	**ECRF**	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE		**(3 848 482)**
CHARGE D'IMPOT REELLE		**(3 848 482)**
ECART		**0**

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	98	91
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	161	150
Ouvriers		
Effectif moyen interne	**259**	**241**
Intérimaires	3484	3 460
Effectif moyen intérimaire	**3484**	**3 460**
Effectif moyen total	**3743**	**3704**

Engagements hors-bilan

Engagements Donnés

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Retraites	19 857		Salariés permanents	Holding Animatrice
	991 417		Salariés permanents	Branche RH/TT
	131 161		Salariés permanents	Recrutement
Actifs hypothéqué	1 028 198	1 028 198	Etablissements crédits	Branche Evénementielle
Avals				
Nantissement de titres	120 000	120 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
Nantissement d'instruments financiers	12 497 911	12 497 911	Etablissements crédits	Branche RH/TT
			Etablissements crédits	Recrutement
			Etablissements crédits	Evénementielle
	7 865 200		Etablissements crédits	Branche Ressort
Cautions	3 000 000	3 000 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
	5 661 935		Etablissements crédits	Branche Evénementielle
	600 000		Etablissements crédits	Branches autres participations
Autres engagements	623 050		Autres	Engagement de souscrire au capital
Total	**33 398 985**			

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 1 143 435 € au 31/12/2024, et 1 872 668 € au 31/12/2023.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable à la société employant le salarié
- Age de départ en retraite : 64 ans

- Augmentation des salaires annuels de 1.5%
- Turn-over : 10% Cadre et 25% sur les employés.
- Taux d'actualisation de 3.25 % par an

Engagements Reçus

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Actifs hypothéqué	2 825 000	2 825 000	Novali	
Avals / Dation				
Nantissement de titres			Novali	
			Novali	Branche Evènementielle
			Novali	
Nantissement d'instruments financiers	2 400 000			
Garantie financières	17 995 821	17 995 821	Branche RH / TT	Branche RH / TT
Garantie de loyers	5 423	5 423	Sovitrat 21	Branche RH / TT
Garantie d'actifs / Passifs	125 000	125 000	Novali	
Autres engagements	7 775 000	7 775 000	Novali	
Total				
	31 001 244			

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour le contrôle des comptes s'élèvent à 69 540 euros.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales de marché.

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	6 298 979	7 675 591	1 790 252				(413 640)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)						
Valeur nette	**4 550 742**	**5 927 354**	**1 790 252**				**(413 640)**	
Valeur nette								

La variation périmètre correspond à l'impact de la diminution de pourcentage d'intérêt dans des sociétés de la branche RH TRAVAIL TEMPORAIRE et dans la branche RECRUTEMENT.

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	**7 675 591**	**(1 748 237)**		**5 927 354**
Partenaires				
BRANCHE RH TRAVIL TEMPORAIRE	2 639 759	(1 748 237)		891 522
BRANCHE RECRUTEMENT	1 972 287			1 972 287
BRANCHE EVENEMENTIEL	1 357 112			1 357 112
BRANCHE HOTELERIE	1 640 158			1 640 158
BRANCHE AUTRES PARTICIPATIONS	66 275			66 275

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	874 649	1 010 936	54 973	(970)		81 034	1 250
Droit au bail	5 336	5 336					
Fonds commercial	1 652 045	2 053 269	336 224			65 000	
Autres immobilisations incorporelles		(0)					(0)
Ecart d'acquisition	6 298 979	7 675 591				1 376 612	
Immobilisations incorporelles	**8 831 008**	**10 745 131**	**391 197**	**(970)**		**1 522 646**	**1 250**
Terrains	2 685 798	3 137 051	447 590			3 663	
Constructions	14 593 781	17 901 547	3 986 490			32 967	(711 691)
Constructions sur sol d'autrui	157 453	157 454					
Installations techniques, matériel & outillage	96 311	157 891	12 143	(15 294)		64 754	(24)
Autres immobilisations corporelles	6 229 736	8 166 938	929 224	(472 562)		1 357 143	123 396
Matériel de bureau		84 340	24 693	(2 533)		62 180	
Immobilisations corporelles en cours	559 032	434 907	71 665				(195 790)
Immobilisations corporelles	**24 322 111**	**30 040 128**	**5 471 806**	**(490 389)**		**1 520 708**	**(784 108)**
Total	**33 153 120**	**40 785 259**	**5 863 002**	**(491 359)**		**3 043 354**	**(782 858)**

Les concessions brevets et droits sont composés principalement de développement informatique notamment de l'appli Sovitrat.

Les fonds commerciaux sont composés de :

De fonds commerciaux de travail temporaire toujours utilisés pour un montant de 1 583 987 euros,

De fonds commerciaux de recrutement toujours utilisés pour un montant de 268 342 euros,

De fonds commerciaux de liés aux activités événementielles toujours utilisés pour un montant de 200 940 euros,

Les variations de Terrains et de Constructions correspondent principalement aux acquisitions immobilières de la société LOTEL.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(647 845)	(794 439)	(89 416)			(56 814)	(364)
Fonds commercial	730	1 218	488				
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(2 395 352)**	**(2 541 457)**	**(88 928)**			**(56 814)**	**(364)**
Constructions	(2 336 132)	(3 189 259)	(826 199)			(26 928)	
Constructions sur sol d'autrui	(153 818)	(156 118)	(2 300)				
Installations techniques, matériel & outillage	(90 183)	(138 077)	(2 087)			(61 101)	15 294
Autres immobilisations corporelles	(3 371 136)	(4 603 353)	(828 637)			(849 583)	446 003
Amortissements du matériel de bureau		(45 397)	(13 081)			(34 216)	1 900
Amortissements des immobilisations corporelles	**(5 951 268)**	**(8 132 204)**	**(1 672 304)**			**(971 828)**	**463 196**
Amortissements sur actif immobilisé	**(8 346 621)**	**(10 673 661)**	**(1 761 231)**			**(1 028 642)**	**462 832**

Les autres variations correspondent aux mises au rebut de l'exercice.

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Aucune dépréciation n'est constatée sur les différents types d'immobilisations.

Un test de valeur a été réalisé sur les immobilisations incorporelles non amorties.

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	4 081 224	4 824 612	743 388					
Créances rattachées à des part. < 1 an	6 062 194	4 206 498	28 475	(1 894 370)			10 200	
Intérêts courus sur créances et prêts	62 399	180 528	180 527	(62 399)				
Titres immobilisés (obligations)	7 159 284	7 389 832	1 230 548	(1 000 000)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	3 711 200	3 822 650	111 450					
Prêts	779 361	810 910	31 549					
Dépôts et cautionnements versés	279 885	438 957	161 261	(5 713)			6 524	(3 000)
Autres créances immobilisées	528 630	562 679	451 049	(417 000)				
Immobilisations financières	**22 664 177**	**22 236 666**	**2 938 247**	**(3 378 482)**			**16 724**	**(3 000)**
Titres mis en équivalence	1 025 893	1 621 731			(690 570)		29 089	1 257 319
Actifs financiers	**23 690 070**	**23 858 397**	**2 938 247**	**(3 378 482)**	**(690 570)**		**45 813**	**1 254 319**

La variation des titres de participation non consolidés s'analyse de la manière suivante :

- Novali a souscrit au capital des sociétés :
 - GOOD STEPS,
 - NEOLIFE,
 - SCI DU PARC,
 - CYGOGN,
 - LACLAREE.
- NOVAL EVENTS a souscrit au capital des sociétés :
 - LYON ASVEL FEMININ,
 - France DOUBLAGE.

Les créances rattachées à des participations correspondent à des avances consenties à des filiales mises en équivalence et à des filiales hors périmètres de consolidation.

Les titres immobilisés sont composés par des contrats obligataires convertibles ou non convertibles.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent à :

- des titres d'une société de capital risque « ever green »,
- des parts d'un FCPI dans l'innovation et le numérique,
- des parts de fonds et de SEP de marchands de biens.

Les prêts sont principalement composés par le versement en prêt du 1% logement dans la branche RH/Travail Temporaire.

Les dépôts et cautionnement sont liés aux baux commerciaux des différents locaux.

L'échéancier de créances est le suivant :

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	4 206 498	4 206 498					
Intérêts courus sur créances et prêts	180 528	180 528					
Prêts	810 910						810 910
Dépôts et cautionnements versés	438 957						438 957
Autres créances immobilisées	562 679	562 679					
Total	**6 199 572**	**4 949 705**					**1 249 867**

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(1 046 839)	(1 046 839)					
Autres créances ratt. à des part. part < 1 an	(22 500)	(22 500)					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuil	(352 216)	(1 711 103)	(1 358 887)				
Prêts	(79 400)	(79 400)					
Dépréciations sur immobilisations financières	**(1 500 955)**	**(2 859 841)**	**(1 358 887)**				
Dépréciations sur actif financier	**(1 500 955)**	**(2 859 841)**	**(1 358 887)**				

Les titres des sociétés cotées ont fait l'objet d'une dépréciation par comparaison du prix de souscription avec les cours de bourse moyens des 3 derniers mois. Les titres de ces structures sont dépréciés.

Les titres Smiles & Cream ainsi qu'une créance font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation a été constatée sur un emprunt obligataire dont le sous-jacent est une activité de marchands de bien. Cette dépréciation se justifie par une estimation de la perte sur la cession des biens immobiliers.

Annexe 4. Stocks et en-cours

	2024			2023		
Libellé	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	708 514		708 514	58 375		58 375
Produits intermédiaires finis	3 135		3 135			
Stocks de marchandises	114 046		114 046			
Stocks et en-cours	**825 695**		**825 695**	**58 375**		**58 375**

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	**2023**	**2024**	**Variation du bas de bilan**	**Effets de taux (impôt)**	**Ecart de conversion**	**Variations de périmètre**	**Autres variations**
Valeur nette d'impôt différé	**131 411**	**169 580**	**38 169**				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	256 088	305 535	49 447				
Fiscalité différée (retraitements)	(124 677)	(135 955)	(11 278)				
Sous total	131 411	169 580	38 169				
Valeur nette par catégorie	**131 411**	**169 580**	**38 169**				

Les déficits fiscaux des sociétés de la branche RH / Travail temporaire et de la branche Recrutement font l'objet de la constations d'un impôt différé du fait de la très forte probabilité d'imputation lors de l'exercice suivant.

Des écritures de retraitements sur la branche Hôtellerie ont produits des impôts différés (annulation de provision).

Annexe 6 Actif circulant

Libellé	2024 Brut	2024 Provisions	2024 Net	2023 Brut	2023 Provisions	2023 Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 995 749	(710 862)	**55 284 887**	52 297 056	(415 833)	**51 881 223**
Clients et comptes rattachés	**55 995 749**	**(710 862)**	**55 284 887**	**52 297 056**	**(415 833)**	**51 881 223**
Avances et acomptes versés sur commandes	163 451		163 451	157 336		157 336
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	918 773		918 773	1 818 119		1 818 119
Impôts différés - actif	294 056		294 056	248 954		248 954
Créances fiscales hors IS part < 1an	4 839 832		4 839 832	3 538 553		3 538 553
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 709 341		1 709 341	633 048		633 048
Comptes courants part < 1an	196 143		196 143	486 622	(10 688)	475 934
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	1 446		1 446			
Autres créances part < 1an	850 423	(91 698)	758 725	939 220	(98 386)	840 833
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(160 880)		(160 880)			
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(39 260)		(39 260)	3 805		3 805
Compte de liaison actif	160 881		160 881	2 898		2 898
Charges constatées d'avance part < 1 an	688 606		688 606	722 203		722 203
Autres créances et comptes de régularisation	**9 622 812**	**(91 698)**	**9 531 114**	**8 550 759**	**(109 074)**	**8 441 684**
Clients et autres créances	**65 618 561**	**(802 560)**	**64 816 001**	**60 847 815**	**(524 908)**	**60 322 907**

Les créances fiscales hors IS sont composées principalement par de la TVA déductible, de TVA sur les comptes de régularisation et d'excédents de versement de CVAE.

Une somme de 306 629 euros correspondant également à une partie du prix de cession des titres est comptabilisée en autres créances car il s'agit de sommes séquestrées en garantie de la GAP accordée à l'acquéreur pour une durée de 3 ans (Remboursement reçu au 1er trimestre 2025).

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au-delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 995 749	55 995 749					
Clients et comptes rattachés	**55 995 749**	**55 995 749**					
Avances et acomptes versés sur commandes	163 451	129 071					34 380
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	918 773	918 773					
Impôts différés - actif	294 056	294 056					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	4 839 832	4 839 832					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	1 709 341	1 709 341					
Comptes courants - part < 1an	196 143	196 143					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	1 446	1 446					
Autres créances part < 1an	850 423	850 423					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(160 880)	(160 880)					

Charges constatées d'avance part < 1 an	688 606	688 606		
Autres créances et comptes de régularisation	**9 501 192**	**9 466 812**		**34 380**
Actif circulant	**65 496 940**	**65 462 561**		**34 380**

Libellé	2024	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	55 595 749	35 290 622	12 343 321	4 284 402	1 156 647	1 302 829	1 657 789
Dépr. Clients et comptes rattachés part < 1an	(710 862)	(19 965)	(38 115)	(50 173)	(9 877)	(62 047)	(535 684)
Total créances hors groupe	**55 284 887**	**35 270 657**	**12 305 205**	**4 234 229**	**1 146 769**	**1 240 782**	**1 122 105**

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	**70 696 761**	**65 455 219**
VMP - Equivalents de trésorerie	61 681 569	51 726 814
Disponibilités	9 556 718	14 455 410
Intérêts courus non échus s/ dispo.	75 279	112 848
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(616 805)	(839 853)
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 964 595	**2 982 542**
Trésorerie à court terme	**67 732 166**	**62 472 677**
Trésorerie passive assimilée à une dette	**28 194**	**14 821**
Concours bancaires (dettes)	28 194	14 821
Trésorerie à long terme	**(28 194)**	**(14 821)**
Trésorerie nette	**67 703 973**	**62 457 857**

Le solde des concours bancaires correspond à l'utilisation des lignes de découverts autorisés.

Annexe 8. Provisions pour risques et charges

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	3 506	2 006	1 608	(3 108)			
Autres provisions pour risques < 1 an	1 069 843	721 709	67 035	(415 169)			
Provisions	**1 073 349**	**723 716**	**68 644**	**(418 277)**			

Les provisions pour risques sont composées de litiges salariaux et commerciaux.

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	10 990 546	9 354 003	364 402	(2 399 324)		398 380	
Dépôts et cautionnements reçus	101 159	89 526	12 199	(28 308)		4 475	
Intérêts courus sur emprunts	8 693	8 706	784	(960)		189	
Dettes rattachées à des participations	3 466 825	2 752 096	28 625	(743 354)			
Concours bancaires	2 964 595	2 982 542	17 947				
Concours bancaires (dettes)	28 194	14 821		(14 058)		685	
Dettes financières	**17 560 011**	**15 201 693**	**423 957**	**(3 186 004)**			

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	9 354 003	1 064 053	1 084 356	1 010 915	1 009 415	822 133	4 363 131	
Dépôts et cautionnements reçus	89 526	48 436					41 089	
Intérêts courus sur emprunts	8 706	784					7 922	
Dettes rattachées à des participations	2 752 096	2 396 457	289 787	65 852				
Concours bancaires	2 982 542	2 982 542						
Concours bancaires (dettes)	14 821	14 821						
Dettes financières	**15 201 693**	**6 507 093**	**1 374 143**	**1 076 767**	**1 009 415**	**822 133**	**4 412 142**	

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 040 692	2 369 389
Dettes fournisseurs	**2 040 692**	**2 369 389**
Avances acomptes reçus sur commandes	4 484 460	4 007 232
Dettes sociales part < 1 an	30 897 787	32 940 563
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	15 584 630	16 813 619
Impôts différés passif	117 543	124 476
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 650 768	469 859
Comptes courants groupe part < 1 an	3 532 943	333 714
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an		924
Dividendes à payer	418 989	
Autres dettes part > 1 an		1 113
Autres dettes part < 1 an	282 598	378 506
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	27 276	442
Produits constatés d'avance part < 1 an	144 516	100 754
Autres dettes et comptes de régularisation	**57 141 510**	**55 171 203**
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**59 182 202**	**57 540 592**

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	134 250	
Production vendue de biens	1 699 890	
Production vendue de services	217 238 607	213 378 522
Produits des activités annexes	255 119	51 640
Rabais, remises et ristournes accordés	(2 833 048)	(2 377 395)
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**

Libellé	2024	2023
Holding	65 400	
Branche RH / Travail temporaires	207 642 908	205 908 418
Branche Recrutement	3 449 664	3 150 601
Branche Evénementielle	2 846 450	1 250 904
Branche Hôtellerie	2 490 396	622 223
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	1 335	
Subventions d'exploitation	92 252	127 191
Reprise sur provisions d'exploitation	418 278	103 517
Rep. /Dépr. Sur actif circulant	223 703	182 155
Transferts de charges d'exploitation		2 994 845
Autres produits	2 249 311	4 086
Autres produits d'exploitation	**2 984 878**	**3 411 795**

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de remboursement de formation dans la branche RH / travail temporaire.

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(169 232)	
Achats d'études et prestations de services	(945 987)	(487 588)
Autres achats	(642 863)	
Achats non stockés de matières et fournitures	(840 907)	(642 282)
Variation stocks de marchandises	58 024	(63 446)
Achat m.p., fournit. & aut. Appro.	(99 291)	(61 668)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	644 303	(3 779)
Achats consommés	**(1 995 953)**	**(1 258 763)**

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(2 075 342)	(2 038 057)
Locations immobilières et charges locatives	(2 342 340)	(1 630 271)
Locations mobilières et charges locatives	(1 412 935)	(1 247 815)
Entretien et réparations	(661 778)	(540 818)
Primes d'assurances	(687 423)	(600 437)
Autres services extérieurs	(13 041)	(22 246)
Personnel détaché et interimaire	(131 269)	(3 000)
Rémun. D'intermédiaires & honoraires	(1 288 358)	(948 921)
Publicité, publications, relations publiques	(1 048 803)	(639 565)
Transport	(75 594)	(29 876)
Déplacements, missions et réceptions	(24 067 847)	(23 184 220)
Frais postaux et frais de télécommunications	(340 326)	(420 951)
Frais bancaires	(91 439)	(51 184)
Autres charges externes	(1 188 450)	(1 136 664)
Autres charges	(1 538 467)	(606 579)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	(90 005)	11 195
Autres charges d'exploitation	**(37 053 417)**	**(33 089 410)**

Les frais de déplacements, missions et réceptions sont principalement composés par les Indemnités de déplacement des salariés intérimaires de la branche RH / travail temporaire.

Les autres charges externes comprennent notamment les vêtements de travail fournis aux intérimaires ainsi qu'aux jobboards.

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(4 264 875)	(4 119 010)
Autres impôts et taxes	(672 944)	(724 478)
Impôts et taxes	**(4 937 819)**	**(4 843 488)**

L'augmentation des impôts et taxes sur rémunérations est liée à l'évolution de la masse salariale.

Les autres impôts sont principalement composés de taxes foncières et de contributions économiques territoriales.

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(131 827 277)	(128 693 294)
Charges de sécurité soc. Et de prévoy.	(29 497 762)	(28 551 345)
Autres charges de personnel	1 268 968	(343 335)
Charges de personnel	**(160 056 071)**	**(157 587 974)**

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot. /Amt. & Dépr. Sur immo. Incorporelles	(88 928)	(57 454)
Dot. /Amt. & Dépr. Sur immo. Corporelles	(1 672 302)	(1 421 574)
Dot. Aux provisions d'exploitation	(68 644)	(411 331)
Dotations pour dépr. Des actifs circulants	(486 896)	(334 600)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 316 770)**	**(2 224 959)**

Concernant la dotation aux provisions d'exploitation, nous renvoyons à la note 8 sur les provisions.

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations	392 104	619 625
Produits sur créances et VMP	965 075	744 131
Rep./Dépr.sur actifs financiers		
Reprise sur dépréciation titres - groupe		253 328
Gains de change sur opérations financières		84
Produits nets sur cession de VMP	1 087	45 700
Autres produits financiers	3 103 448	3 577 520
Produits financiers	**4 461 714**	**5 240 386**

Les produits sur créances et VMP sont les intérêts perçus par NOVALI dans le cadre de la rémunération des emprunts obligataires et des avances en comptes courants (cf. note 3.1)

Les autres produits financiers sont le fruit des placements de trésorerie des différentes branches du groupe.

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(897 253)	(954 359)
Autres charges financières	(70 755)	(85 673)
Dot. Dépr. sur actifs financiers	(1 581 935)	(700 876)
Charges financières	**(2 549 943)**	**(1 740 908)**

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits excep. s/ exercices antérieurs	0	390 325
Produits de cession d'immo. corp.	46 633	
Produits de cession de titres	999	
Autres produits exceptionnels		1 146 978
Produits exceptionnels	**47 633**	**1 537 304**

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	(142 590)
VNC des titres conso cédés	(745 258)	
VNC des immo. incorp. cédées	(84)	
VNC des immo. corp. cédées	(27 192)	(17 238)
VNC des titres cédés	744 259	
+/- value de consolidation	(29 182)	
Autres charges exceptionnelles		(450 145)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		(11 193)
Charges exceptionnelles	**(57 456)**	**(621 166)**

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(3 878 953)	(5 423 121)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(7 698)	(13 160)
Impôts différés	38 169	91 264
Charges d'impôts	**(3 848 482)**	**(5 345 017)**

Annexe 23. Résultat des sociétés Mise en équivalence

Libellé	2024	2023
Branche RH / Travail temporaire		
Branche recrutement		
Branche événementielle	(219 854)	(74 559)
Branche Hôtellerie		
Branche Autres participations	(470 716)	23 419
Résultat des sociétés mises en équivalences	**(690 570)**	**(51 141)**

La preuve d’impôts se décompose comme suit :

Libellé		2024.12
Résultat des entreprises intégrées		**10 482 563**
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**(4 539 052)**
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**15 021 615**
Taux d'impôt de l'entité consolidante		25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	**25,0000%**	**(3 755 404)**
Effets des différences de base		**(188 222)**
Effets des différences de taux		
Effets des dispositions fiscales particulières		**95 144**
Ecritures manuelles sur Impôt	**ECRF**	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE		**(3 848 482)**
CHARGE D'IMPOT REELLE		**(3 848 482)**
ECART		**0**

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	98	91
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	161	150
Ouvriers		
Effectif moyen interne	**259**	**241**
Intérimaires	3484	3 460
Effectif moyen intérimaire	**3484**	**3 460**
Effectif moyen total	**3743**	**3704**

Engagements hors-bilan

Engagements Donnés

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Retraites	19 857		Salariés permanents	Holding Animatrice
	991 417		Salariés permanents	Branche RH/TT
	131 161		Salariés permanents	Recrutement
Actifs hypothéqué	1 028 198	1 028 198	Etablissements crédits	Branche Evénementielle
Avals				
Nantissement de titres	120 000	120 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
Nantissement d'instruments financiers	12 497 911	12 497 911	Etablissements crédits	Branche RH/TT
			Etablissements crédits	Recrutement
			Etablissements crédits	Evénementielle
	7 865 200		Etablissements crédits	Branche Ressort
Cautions	3 000 000	3 000 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
	5 661 935		Etablissements crédits	Branche Evénementielle
	600 000		Etablissements crédits	Branches autres participations
Autres engagements	623 050		Autres	Engagement de souscrire au capital
Total	**33 398 985**			

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 1 143 435 € au 31/12/2024, et 1 872 668 € au 31/12/2023.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable à la société employant le salarié
- Age de départ en retraite : 64 ans

- Augmentation des salaires annuels de 1.5%
- Turn-over : 10% Cadre et 25% sur les employés.
- Taux d'actualisation de 3.25 % par an

Engagements Reçus

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Actifs hypothéqué	2 825 000	2 825 000	Novali	
Avals / Dation				
Nantissement de titres			Novali	
			Novali	Branche Evènementielle
			Novali	
Nantissement d'instruments financiers	2 400 000			
Garantie financières	17 995 821	17 995 821	Branche RH / TT	Branche RH / TT
Garantie de loyers	5 423	5 423	Sovitrat 21	Branche RH / TT
Garantie d'actifs / Passifs	125 000	125 000	Novali	
Autres engagements	7 775 000	7 775 000	Novali	
Total				
	31 001 244			

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour le contrôle des comptes s'élèvent à 69 540 euros.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales de marché.

NOVALI

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €

Siège Social : 4 rue Duguesclin – 69006 LYON

431 934 603 RCS LYON

« La Société »

COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Signature électronique :

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Pour comptes certifiés conformes

Serge MATHIEU

Président

Signed with **Eurosign**

Serge MATHIEU

Serge MATHIEU

s.mathieu@groupenovali.com

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024	2023
Chiffre d'affaires	**216 494 818**	**211 052 767**
Autres produits d'exploitation	**2 984 878**	**3 411 795**
Achats consommés	**(1 995 953)**	**(1 258 763)**
Charges de personnel	**(160 056 071)**	**(157 587 974)**
Charges d'exploitation	**(37 053 417)**	**(33 089 410)**
Impôts et taxes	**(4 937 819)**	**(4 843 488)**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 316 770)**	**(2 224 959)**
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	**13 119 667**	**15 459 968**
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	**13 119 667**	**15 459 968**
Résultat Financier	**1 911 771**	**3 499 478**
Résultat exceptionnel	(9 823)	916 138
Impôts sur les résultats	**(3 848 482)**	**(5 345 017)**
Résultat net des entreprises intégrées	**11 173 133**	**14 530 567**
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(690 570)	(51 141)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**10 482 563**	**14 479 427**
Intérêts minoritaires	1 476 681	1 767 071
Résultat net (part du groupe)	**9 005 882**	**12 712 356**
Résultat net (Part du groupe)	9 005 882	12 712 356
Résultat par action	**75.05**	105,94
Résultat dilué par action	**75.05**	105,94

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2024	2023
Immobilisations incorporelles	**8 203 673**	**6 435 656**
Dont Ecarts d'acquisition	*5 927 354*	*4 550 742*
Immobilisations corporelles	**21 907 924**	**18 370 843**
Immobilisations financières	**19 403 574**	**21 163 222**
Titres mis en équivalence	**1 621 731**	**1 025 893**
Actif immobilisé	**51 136 903**	**46 995 614**
Stocks et en-cours	**825 695**	**58 375**
Clients et comptes rattachés	**55 284 887**	**51 881 223**
Autres créances et comptes de régularisation	**9 531 114**	**8 441 684**
Dont Impôts différés Actif	*294 056*	*248 954*
Valeurs mobilières de placement	**50 886 961**	**61 064 764**
Disponibilités	**14 568 258**	**9 631 997**
Actif circulant	**131 096 916**	**131 078 043**
Total Actif	**182 233 819**	**178 073 658**

Capital	**1 200 000**	**1 200 000**
Primes liées au capital		
Réserves	93 928 594	82 617 531
Résultat net (Part du groupe)	**9 005 882**	**12 712 356**
Capitaux propres (Part du groupe)	**104 457 411**	**96 529 887**
Intérêts minoritaires	**4 310 408**	**3 728 208**
Total des capitaux propres	**108 767 819**	**100 258 095**
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	**723 716**	**1 073 349**
Provisions	**723 716**	**1 073 349**
Dettes financières	**15 201 693**	**17 560 011**
Fournisseurs et comptes rattachés	**2 369 389**	**2 040 692**
Autres dettes et comptes de régularisation	**55 171 203**	**57 141 510**
Dont Impôts différés Passif	*124 476*	*117 543*
Dettes	**72 742 285**	**76 742 213**
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	**182 233 819**	**178 073 657**